

# bonne SANTÉmutualiste

“ Si tu veux unir les hommes,  
force les à bâtir ensemble  
et tu les changeras en frères. ”  
Antoine de Saint-Exupéry

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#97 MARS / AVRIL 2022

## DOSSIER SPÉCIAL

# COMMENT LES POLITIQUES ONT-ILS ABORDÉ LES QUESTIONS DE SANTÉ ?



**P.3**

**Santé Publique**

Désertification médicale:  
une urgence sanitaire!

**P.19**

**Profession médicale**

Profession:  
aide-soignant-e

**P.20**

**Société**

Lutter contre  
les dérives sectaires

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

JEU CONCOURS  
**GAGNEZ  
UNE SMARTBOX  
BIEN-ÊTRE**  
P.24

# bonne SANTÉ mutualiste



**Pierre Zilber**  
Président de Mutuale



À seulement deux heures d'avion de Paris, des soldats, mais aussi des

civils innocents, meurent désormais chaque jour, victimes de la guerre. Notre monde est-il devenu à ce point fou que les conflits se succèdent les uns après les autres, semant chaos et misère sans pour autant que les pays concernés ne retrouvent ensuite une paix stable et pérenne ?

C'est bien la preuve que l'emploi de la force, la guerre pour régler les conflits, ne servent à rien si ce n'est à enrichir les marchands de mort.

« Si tu veux unir les hommes, force-les à bâtir ensemble et tu les changeras en frères », disait Antoine de Saint-Exupéry.

La priorité aujourd'hui est donc de rompre cet engrenage de violence, de ne pas attiser le conflit car les armes appellent les armes. La seule issue est celle d'un arrêt des combats et du retour de la diplomatie, au risque de nous entraîner dans une folie encore plus meurtrière.

Pour autant, nous ne devons pas oublier la situation de notre pays et les prochaines élections présidentielles.



C'est justement parce que la santé et l'accès aux soins font partie des priorités premières des français•es que Bonne Santé Mutualiste a voulu placer cette question au centre des débats. Ainsi, notre dossier spécial vous présente-t-il les propositions connues des candidats sur différents thèmes ayant trait à notre santé. Si cette dernière tient une place importante dans ce numéro, nous traitons néanmoins d'autres sujets comme par exemple la lutte contre les dérives sectaires, les cryptomonnaies...

Vous retrouverez aussi un focus sur deux associations dont nous avons voulu faire connaître le travail et l'engagement.

Enfin, pour celles et ceux de nos lecteurs qui sont friands des actualités de leur mutuelle, le cahier central est toujours là pour répondre à leurs attentes !

Toute l'équipe de votre journal se joint à moi et vous souhaite une agréable lecture.



## Sommaire #97

### Santé Publique

3. Désertification médicale : une urgence sanitaire !
4. La protection sociale des fonctionnaires territoriaux dans la balance

### Dossier Spécial

5. Comment les politiques ont-ils abordé les questions de santé ?

### Le cahier de vos mutuelles

### L'asso qui crée du lien

17. France Nature Environnement Haute-Savoie
17. Les Éclaireuses et Éclaireurs de France

### Santé

18. Qui veut tuer la médecine du travail ?

### Profession médicale

19. Profession : aide-soignant-e

### Société

20. Lutter contre les dérives sectaires

### Prévention Santé

21. Sida, l'épidémie oubliée
21. Reports de soins : une bombe à retardement

### Santé environnement

22. Et si les microbes étaient nos meilleurs alliés ?
22. Cryptomonnaies : l'impact bien réel des monnaies virtuelles

### Ta santé t'appartient !

23. TCA : il faut les prendre au sérieux
23. Le kiosque

### Jeu concours

24. Avez-vous bien lu votre journal ?



[www.mutuelledefranceunie.fr](http://www.mutuelledefranceunie.fr)



[www.mutuellesamir.fr](http://www.mutuellesamir.fr)



[www.umfmb.fr](http://www.umfmb.fr)



[www.mutuellemth.fr](http://www.mutuellemth.fr)



[www.mutuale.fr](http://www.mutuale.fr)



[www.mutuelle-ensemble.fr](http://www.mutuelle-ensemble.fr)



[www.mutuelleloireforez.fr](http://www.mutuelleloireforez.fr)

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être • Mars / Avril 2022 n°97  
 Directeur de la publication : Yannick Beaumont  
 Rédaction, conception et réalisation : Critères  
 Photographies : Adobe Stock et Critères  
 Imprimé en France sur papier recyclé.  
 Numéro de CPPAP : 0324 M 05566



39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier  
 CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9  
 Tél.: 09 69 39 96 96 - Fax: 04 50 57 98 02  
[www.groupeentismutuelles.fr](http://www.groupeentismutuelles.fr)

# Désertification médicale: une urgence sanitaire !

Des millions de Français sont concernés par la désertification médicale. D'après les agences régionales de santé (ARS), les deux tiers de la population vivent dans une zone où la densité des généralistes est très insuffisante et un quart dans une zone dite d'intervention prioritaire. Face à l'urgence et à l'absence de réponse de l'État, des collectivités, des maires tentent d'apporter des solutions concrètes.

**P**ourquoi l'État, à qui incombe la politique de santé, ne s'attache-t-il pas à réduire les inégalités d'accès aux soins ? Pire, pourquoi ces inégalités semblent-elles résulter de décisions sciemment génératrices de zones blanches médicales ?

Ces zones concernent souvent des espaces ruraux mais aussi certaines villes moyennes ou des zones périurbaines qui subissent la combinaison, pendant des années, entre la réduction du nombre d'étudiants admis en médecine, les départs en retraite, la fermeture des hôpitaux de proximité, le tout alors que le volume de soins est en hausse. 63 % des Français ont déjà renoncé à des soins en raison des délais d'attente et des distances à parcourir.

## Délitement du service public de santé

« Avec l'ONDAM, c'est-à-dire un financement fixé à l'avance et non en fonction des besoins, avec la création du *numerus clausus*, avec la loi HPSP, nous sommes bel et bien dans un processus de suppression de service public », relève le Dr Fabien Cohen, chirurgien et membre de la commission Santé/Protection sociale du PCF. « 75 000 lits ont été fermés. Les salaires n'ont pas augmenté et l'attrait du privé a aggravé le phénomène de désertification médicale. »

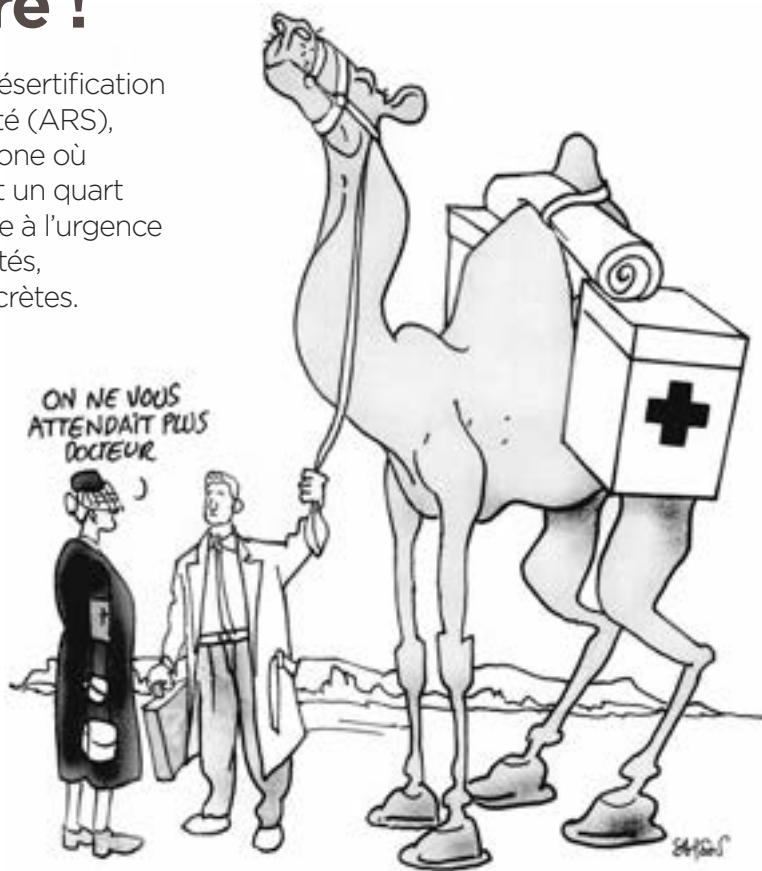
Le virage ambulatoire déplace la question d'accès aux soins sur la médecine de ville, alors qu'il manque le personnel aussi hors de mur de l'hôpital pour suivre ces patients chez eux. Le transfert du *numerus clausus* de l'ordre des médecins vers les universités déplace seulement le problème, car les universités font en fonction de leur capacité à former. Collectifs de médecins, d'élus locaux et de citoyens multiplient les appels pour que l'État s'engage sur ces questions d'accès aux soins.

## Des solutions locales face aux carences nationales

De longue date, les élus inquiets, pour ne pas dire en colère, cherchent à pallier les carences de l'État en dépit du peu de moyens financiers, juridiques et techniques dont ils disposent pour améliorer l'accès aux soins. C'est ainsi qu'historiquement les communes et leurs groupements – mais aussi les mutuelles – ont créé des centres de santé pour remédier aux déserts médicaux et à l'isolement des professionnels de santé. Aujourd'hui, de nouvelles initiatives voient le jour, comme la création de maisons de santé pluri-pro-

fessionnelles (MSP), qui sont des structures privées au sein desquelles les médecins exercent une activité libérale, contrairement aux centres de santé qui emploient des médecins salariés. Certaines communes ont mis en place des dispositifs de santé itinérants, parfois sous la forme de bus allant de village en village.

D'autres, plutôt que de financer des structures fixes ou itinérantes, cherchent à favoriser l'installation des médecins en leur offrant logement, aide à l'emploi du conjoint, cadre de vie. Autant d'idées et d'initiatives que le ministère de tutelle et le gouvernement ne pourraient-ils pas organiser à l'échelle nationale ?



## LES ÉLUS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE MONTENT AU CRÉNEAU

**Avec 97,9 médecins généralistes pour 100 000 habitants (contre 123,8 en moyenne au niveau national) et des médecins âgés en moyenne de 58 ans (contre 56,5 pour la moyenne nationale), c'est la dernière région avant La Réunion et la Martinique en termes de pénurie de médecins. Pas question pour les élus de la région Centre-Val de Loire d'attendre plus longtemps.**

La Région a déjà obtenu l'accord du ministère pour la création de la faculté d'odontologie de Centre-Val de Loire. Le président du Conseil régional, le président du Ceser (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional), les présidents des 6 départements, avec le soutien de parlementaires, demandent aujourd'hui à pouvoir former 200 médecins supplémentaires pour passer de 300 à 500 places en médecine et souhaitent implanter 2 sites de formation à Tours et à Orléans, avec la création d'une faculté régionale bi-site et l'universitarisation du CHRO (Centre Hospitalier Régional d'Orléans). Ils demandent également le déploiement de la formation des internes dans la totalité du territoire régional, c'est-à-dire dans les hôpitaux d'Orléans, de Bourges, de Châteauroux, de Blois, de Chartres, de Montargis, de Dreux. Des résidences seront ouvertes pour loger étudiants et stagiaires. Car on sait que les médecins s'installent là où ils ont suivi leur formation, là où ils ont tissé des liens avec les autres professionnels, avec le terrain. La Région peut en outre financer avec ses partenaires l'implantation de 20 chefs de clinique. Elle prévoit la création de 50 centres de santé sur son temps de mandat, l'embauche de 300 médecins salariés, la formation de 50 infirmiers en pratique avancée (IPA), contre 15 IPA formés aujourd'hui, et la formation de 1 322 aides-soignants (contre 1 000 actuellement). Un pacte ambitieux que soutiennent, chose rare, tous les élus locaux, quelle que soit leur étiquette politique. C'est dire si le sujet de la désertification médicale est brûlant et urgent...



# La protection sociale des fonctionnaires territoriaux dans la balance

Le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT) a adopté le mercredi 16 février le projet de décret relatif aux garanties de protection sociale complémentaire (PSC) et à la participation obligatoire des collectivités. Ce décret indique notamment les montants que les employeurs devront engager auprès des agents. Pas de quoi se réjouir...

La plupart des syndicats ont voté contre. Et pour cause. « Ce décret définit un panier de soins minimal semblable à l'ANI, avec une participation de l'employeur de 15 € sur le chef de famille, un contrat de prévoyance avec une participation de 7 € et des conditions telles qu'aucun fonctionnaire ne pourra en bénéficier » explique Jean-Pierre Chapuis, président de l'Union Nationale des Mutuelles des Fonctionnaires Territoriaux (UNMFT).

## Des dispositions peu satisfaisantes

Les organisations syndicales et les mutuelles dénoncent donc des dispositions aussi indigentes que les moutures précédentes du texte qui avaient été rejetées. Cette fois-ci, le décret est cependant passé, notamment grâce au vote du syndicat FO qui se dit rassuré par la poursuite des négociations, même après ce vote sur les paniers de référence et le pourcentage de participation sur la prévoyance.

Un amendement du gouvernement, intégré au projet de texte, se veut aussi rassurant en donnant la possibilité de négocier des conditions de participation mieux-disantes dans les collectivités via le cadre des accords collectifs : « Le présent amendement vise à créer un nouvel article 7 précisant que les négociations locales pourront être engagées afin d'améliorer le contenu des garanties minimales destinées à couvrir les risques santé et prévoyance contenues dans le présent projet de décret » est-il indiqué dans le texte.

Cet ajout devrait permettre notamment d'intégrer la notion de solidarité intergénérationnelle qui ne figure pas dans le projet actuel. On peut s'interroger sur ce calendrier imposé par le gouvernement. Les négociations ne précèdent-elles pas le vote d'un décret ?

## Qu'attendre des négociations à venir ?

Au cours de l'année 2022, une négociation doit être engagée pour apporter des améliorations au panier de soins défini par la Sécurité sociale. Parmi les améliorations attendues, les syndicats espèrent que sera revue la rente au profit des fonctionnaires mis à la retraite pour invalidité,



laquelle est passée de 80 à 90 % entre les deux moutures alors que les organisations militent pour un traitement net de référence de 100 %.

En tout cas, le dialogue social se poursuit entre employeurs territoriaux et organisations syndicales, sachant que l'application du décret se fera à partir de 2025. Ce qui laisse un peu de temps. L'inquiétude reste néanmoins de mise. « Le pire est sans doute à venir avec la révision du décret de 2011 » s'inquiète Jean-Pierre Chapuis.

Ce décret fixe les conditions dans lesquelles les collectivités territoriales et leurs établissements publics accordent des participations à leurs agents qui souscrivent des contrats ou adhèrent à des règlements de protection sociale complémentaire. Il propose deux procédures distinctes : la labellisation et la procédure de convention de participation.

En l'état, le décret de 2011 n'impose pas de contrat groupe obligatoire et l'on peut tout à fait combiner l'obligation des employeurs à la participation et l'adhésion individuelle libre. « Le véritable enjeu est là, car en définissant qui peut être labellisé et quels types de contrats, la révision de ce décret peut exclure les organismes complémentaires historiques au profit des assureurs à but lucratifs. » Ainsi, pour l'ACS, seuls 10 organismes avaient été retenus. « Dans un scénario identique, les mutuelles d'Entis telles qu'elles existent pour l'heure ne seraient pas retenues. »

La perspective d'une prise en charge de la santé des agents de la Fonction publique par des acteurs qui voient dans la santé une énorme et juteuse part de marché a de quoi faire froid dans le dos.

## DES CYCLES DE RÉUNION POUR MOBILISER LES TERRITORIAUX

Des réunions et colloques ont eu lieu un peu partout en France, à l'initiative des syndicats et des mutuelles. L'UNMFT a organisé un cycle de réunions auxquels ont participé, comme à Aix par exemple, à la fois des organisations syndicales (CGT, FAFPT, FSU, et FO), le syndicat des directeurs généraux SNDGCT, et côté mutuelles le président de la Mutualité Fonction Publique, le secrétaire général de la Fédération des Mutuelles de France, la présidente de la Mutuelle Familiale et d'autres mutuelles adhérentes aux unions organisatrices. Un signe de mobilisation fort.

De son côté, Alternative Mutualiste a organisé un véritable tour de France jusque mi-février pour sensibiliser militants et syndicalistes aux enjeux de la réforme de la Protection sociale complémentaire (PSC) des agents territoriaux et les attaques dont la fonction publique est l'objet. Martigues, Avignon, Lorient, Le Havre, Montreuil, Belfort, en passant par l'Oise, le Loiret, les Landes, Nîmes et Roubaix... Chaque rencontre, qui a accueilli entre 25 et 40 personnes, a été l'occasion de projeter *La Sociale*, puis d'évoquer la PSC et le rapport HCAAM Grande Sécu. « Car tout est lié » explique Francis Balay : « L'objectif est clair : casser la Fonction publique, favoriser les grands groupes et développer la loi du marché dans le secteur de la santé au détriment de la qualité de prise en charge des populations et des agents territoriaux. » Francis Balay rappelle que le dirigeant d'Axa s'était dit tout disposé « à reprendre la Sécu » !



# COMMENT LES POLITIQUES ONT-ILS ABORDÉ LES QUESTIONS DE SANTÉ ?

La pandémie, dont on n'est toujours pas sorti, avait mis en lumière l'état de l'hôpital public, les fermetures de lits d'hôpitaux, les déserts médicaux, les questions d'accès aux soins. Première préoccupation des Français, la santé a pourtant eu du mal à se frayer une place entre la sécurité et l'immigration dans les débats de la présidentielle.

## Dis-moi quel système de santé tu veux, je te dirai qui tu es

L'analyse des programmes par le prisme de la santé est intéressante, tant le sujet est corrélé au projet de société que porte la personnalité politique. Il y a ceux qui en ont parlé très peu, comme le tardif candidat Macron, ou seulement en lien avec l'immigration, comme le candidat Zemmour qui dit vouloir supprimer l'Aide Médicale d'État (AME). Ceux au contraire qui veulent faire de la santé «une priorité», comme Anne Hidalgo et qui la considèrent comme Fabien Roussel comme «un bien commun» et non «une marchandise». Deux visions s'opposent, l'une dans le prolongement des logiques budgétaires menées jusqu'ici, avec le même discours de retour à l'équilibre de la Sécu et de réductions ou «rationalisations» des dépenses de santé; l'autre en rupture avec cette approche libérale de la santé en faveur d'investissements à la fois humains et financiers pour une couverture la plus complète possible.

## Les recrutements à l'hôpital

Un sujet néanmoins a fait le consensus à gauche comme à droite : la nécessité de recruter des soignants. Avec la pandémie, dire le contraire était du suicide politique, tant les attentes sont grandes et bien réelles. Mais certains n'ont avancé aucun chiffre ou sont restés vagues. Marine Le Pen a dit vouloir recruter «la moitié des effectifs hospitaliers non pourvus». Valérie Pécresse préconisait l'embauche de 25 000 soignants supplémentaires en 5 ans à l'hôpital public. Anne Hidalgo avançait un plan de recrutement de 25 000 infirmiers et aides-soignants et 5 000 logisticiens, techniciens et agents hospitaliers. Fabien Roussel évoquait, lui, la création de 100 000 postes. Même chiffre chez Jean-Luc Mélenchon et Yannick Jadot. Mais ces recrutements impliquent de revoir la question du *numerus clausus* et de la formation...

## La formation des médecins

Depuis la loi du 24 juillet 2019, le *numerus clausus* imposé par l'Ordre des médecins a été remplacé par des objectifs nationaux pluriannuels fixés par le gouvernement, en fonction essentiellement des jauges des universités. Lorsque les candidats s'attaquent au *numerus clausus*, c'est uniquement à l'idée de restriction du nombre d'étudiants. Nicolas Dupont-Aignan proposait d'atteindre 12 000 praticiens par an. Anne Hidalgo «15 000 médecins supplémentaires par an contre 8 000 aujourd'hui». Valérie Pécresse d'augmenter le nombre de maîtres de stage pour augmenter le nombre d'étudiants en médecine qu'ils pourraient suivre. Elle pense aussi que les hôpitaux privés pourraient aider dans cet effort de formation. La candidate LR voudrait faciliter les passerelles entre les cycles : les paramédicaux ayant déjà cinq années d'études supérieures pourraient rejoindre le deuxième cycle des études médicales. Marine Le Pen a, de son côté, évoqué la nécessité d'améliorer la formation, sans préciser en quoi.



## Les fermetures de lits

Selon la Dress, la France disposait fin 2020 de 386 835 lits d'hospitalisation. Entre 2003 et 2019, 76 000 lits d'hospitalisation complète ont été supprimés (pour 29 000 lits d'hospitalisation partielle) dont 17 800 depuis le début du mandat d'Emmanuel Macron en 2017.

La fermeture de 5 700 lits en 2020 alors que la pandémie venait d'exploser avait scandalisé l'opinion. Le ministre de la Santé avait justifié ces fermetures par le manque de personnel. Anne Hidalgo a donc proposé le recrutement de 25 000 infirmiers et aides-soignants.

La majorité des candidats ont promis de rouvrir des lits, Jean-Luc Mélenchon pour les services d'urgences et les maternités. Le candidat insoumis et le candidat Fabien Roussel proposent tous les deux d'ouvrir des hôpitaux de proximité de façon à ce que chaque Français ait un hôpital à 30 minutes de chez lui.

## Les salaires des professionnels de santé

À l'issue du Ségur de la santé, en juillet 2020, les salaires ont été augmentés pour un montant global de 10 milliards d'euros. Un montant jugé par beaucoup insuffisant. Emmanuel Macron (toujours sans programme à l'heure où nous imprimons) a assuré qu'il voulait aller au-delà pour payer dignement les soignants, pour revoir les temps et conditions de travail.

Yannick Jadot, Anne Hidalgo et Jean-Luc Mélenchon ont également dit vouloir aller au-delà des revalorisations, sans avancer de chiffres. Valérie Pécresse proposait un «*plan d'attractivité*» sans en définir le contenu.

Marine Le Pen proposait d'augmenter les salaires des infirmiers de 10 % pour atteindre le salaire moyen européen, avec une enveloppe de 20 milliards d'euros pour les rémunérations et l'achat de matériels d'avenir. Fabien Roussel a proposé de multiplier par 1,5 voire 2 le salaire des professions jugées essentielles, dont les infirmières et les aides-soignantes.

## La gestion des hôpitaux

Sur ce sujet, il y a ceux qui veulent remettre la gouvernance des hôpitaux aux mains des soignants (*versus* aux mains de gestionnaires) comme Yannick Jadot et Anne Hidalgo ; ceux qui proposent un pilotage paritaire entre direction et corps médical comme Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan ; ceux qui veulent «*débureaucratiser le fonctionnement de l'hôpital*» (Valérie Pécresse et Marine Le Pen) et «*décharger les médecins de la gestion administrative*» (Éric Zemmour) et donc vraisemblablement séparer plus encore gestionnaires et soignants. Pour améliorer le service public hospitalier, Fabien Roussel voudrait abroger la loi Bachelot, adoptée en 2009, qui a renforcé la gestion entrepreneuriale des hôpitaux, toutes les décisions des directeurs étant des décisions comptables. Notons au passage que l'ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie) est bloqué à 2,4 % d'augmentation quand les charges augmentent chaque année de 4 %, ce qui a imposé aux hôpitaux un plan d'économie de 8,4 milliards sur 10 ans dont 1,4 milliard en 2020.

## Faire venir les médecins dans les déserts médicaux

Pour remédier à la pénurie de médecins, Valérie Pécresse proposait de professionnaliser la quatrième année d'étude de médecine générale, puis d'inviter les «*docteurs juniors*» à aller exercer l'année suivante dans un désert médical en contrepartie d'une bonification de leurs actes, mais sur la base du volontariat. Anne Hidalgo avait elle aussi proposé de transformer la dernière année d'internat en année de professionnalisation, encadrée par un médecin expérimenté et avec une rémunération d'environ 3 500 euros par mois. Ces «*médecins assistants*» pourraient venir prêter main-forte dans les territoires en tension. Comme chez Pécresse, les jeunes médecins resteraient libres de s'installer où ils veulent. Marine Le Pen prônait une «*démétropolisation*», c'est-à-dire un «*rééquilibrage entre les campagnes et les grandes métropoles*» grâce à des incitations financières fortes, notamment une rémunération modulée selon le lieu d'installation.

Et puis il y a les politiques favorables à des mesures plus autoritaires : Éric Zemmour a émis l'idée du rétablissement des «*obligations de garde*» pour les médecins libéraux afin d'alléger ces services d'urgences ; Nicolas Dupont-Aignan proposait que les étudiants s'engagent en échange d'une bourse à s'installer dans une zone sous-dotée pendant leurs 5 premières années d'exercice.

Jean-Luc Mélenchon proposait d'imposer aux jeunes médecins libéraux le lieu de leur installation, en contrepartie d'un salaire pendant leurs études et d'un engagement de dix années à l'État.

Fabien Roussel a proposé quant à lui qu'un médecin ne puisse s'installer en zone dense qu'à condition de remplacer un départ.

## Le budget des hôpitaux

Le sujet a fait relativement consensus chez les candidats à l'élection présidentielle. La tarification à l'activité (T2A), qui consiste à rémunérer les hôpitaux en fonction des actes réalisés et non avec une enveloppe globale, doit être abrogée (Nicolas Dupont-Aignan, Yannick Jadot, Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon).

Certains veulent revenir à une dotation globale de fonctionnement (Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon). D'autres conserveraient la tarification pour certains actes (Valérie Pécresse) ou selon les besoins locaux de santé publique (Anne Hidalgo).

## L'Aide Médicale d'État (AME)

Le clivage gauche/droite est patent sur ce dispositif qui permet aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins sous conditions de résidence et de ressources. L'extrême droite sans surprise plaide pour sa suppression (Le Pen, Zemmour). Nicolas Dupont-Aignan veut la remplacer par une aide médicale exceptionnelle et provisoire uniquement en cas d'urgences sanitaires et de maladies contagieuses. Notons que le candidat Zemmour estime que cette mesure permettrait 20 milliards d'euros d'économies. Or, selon la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), en 2019, ce sont 9 milliards d'euros de prestations (allocations familiales, logement, handicapés, RSA, prime d'activité) qui ont été versées aux étrangers.

## A T-ON PARLÉ D'ÉTHIQUE DANS CETTE CAMPAGNE ?

Les questions éthiques se sont timidement invitées dans la campagne avec la thématique de l'euthanasie et du suicide assisté. Aujourd'hui la loi Leonetti (2005) n'autorise pas l'euthanasie mais le droit de laisser mourir, c'est-à-dire l'arrêt des traitements. Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou, Anne Hidalgo se rejoignent pour inscrire dans la Constitution un droit à l'euthanasie et au suicide assisté.

Anne Hidalgo souhaite que toute personne majeure confrontée à la phase avancée d'une maladie incurable puisse avoir recours à une fin de vie médicalisée. Autre sujet d'éthique médicale : la procréation médicalement assistée (PMA). La PMA est accessible à toutes les femmes, qu'elles soient hétérosexuelles, homosexuelle, célibataire.

Éric Zemmour veut interdire le recours à la PMA sans père et la restreindre la PMA aux seuls couples hétérosexuels. Jean-Luc Mélenchon veut au contraire faciliter son recours en remboursant la PMA pour toutes les femmes (elle n'est actuellement remboursée que si la mère a moins de 43 ans, et dans la limite de 6 inséminations artificielles et 4 fécondations in vitro). Pour Mélenchon, elle devrait être autorisée sans condition. Le candidat s'est en revanche dit opposé à la gestation pour autrui (GPA), d'ailleurs interdite depuis la loi bioéthique de 1994. Nicolas Dupont-Aignan voulait renforcer l'interdiction pénale de la GPA actuellement passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.



À titre de comparaison, le montant total de ces prestations versé par la branche famille à l'ensemble des bénéficiaires s'élève à 79,9 milliards d'euros en 2019.

## Les EHPAD

Avant même le scandale Orpea, de nombreux candidats promettaient d'affecter davantage de moyens dans ces établissements. Le plan Grand Âge de 2008 prévoyait un soignant par résident en EHPAD alors que le ratio en France est de 0,6 et de 1,2 en Allemagne pour une population plus âgée. Valérie Pécresse a dit souhaiter moderniser ces lieux, sans chiffrer l'opération.

Jean-Luc Mélenchon proposait la création de 10 000 places par an pendant cinq ans dans les EHPAD publics. Fabien Roussel souhaitait recruter 100 000 aides-soignants pour un « *service public du grand âge* ».

Nicolas Dupont-Aignan voulait aussi augmenter les effectifs des aides-soignants et des aides médicaux psychologiques en EHPAD. Anne Hidalgo a quant à elle évoqué le rééquilibrage du ratio soignants/résidents avec davantage d'infirmières.

## La santé mentale

Peu abordée à droite, la question de la santé mentale a été présentée comme « *la grande cause du quinquennat* » d'Anne Hidalgo. Jean-Luc Mélenchon défend un « *grand plan pour la santé mentale* » pour rouvrir des lits de psychiatrie publics et augmenter le nombre de places en faculté de médecine dans cette filière.

Valérie Pécresse a néanmoins évoqué le développement d'une filière d'infirmiers en psychiatrie et l'ouverture d'établissements pour accueillir les enfants atteints d'un trouble du spectre autistique.

## La santé comme service public

Chez certains candidats, la santé est l'occasion de rappeler leur attachement à la notion de service public. Ainsi, Fabien Roussel voit-il la santé comme « *un bien public* » et non comme « *une marchandise* ». Yannick Jadot qualifie l'hôpital public de « *bijou de la République* » et a reproché au gouvernement d'avoir « *joué avec l'austérité budgétaire à l'hôpital* » : il a émis l'idée d'effacer la dette des hôpitaux publics. Jean-Luc Mélenchon veut la reconstruction du service public hospitalier. Philippe Poutou propose quant à lui d'intégrer progressivement les cliniques privées aux services publics de santé en expropriant leurs actionnaires.

## La Sécurité sociale

Ici aussi, le clivage gauche/droite est assez marqué. À droite, on reste sur la recherche d'équilibre financier. Notons l'ambiguïté de cet objectif sachant que c'est l'abrogation de la loi Veil de 1994 en 2018 par le gouvernement Macron qui a libéré l'État de son obligation à compenser toute suppression de taxe ou de cotisation sociale sur le budget de la Sécurité sociale, creusant ainsi chaque fois un peu plus son déficit (par exemple avec les mesures Gilets jaunes). En face, on trouve au contraire des propositions pour une Sécurité sociale forte. Nathalie Arthaud proposait de rendre gratuits tous les soins prescrits par un médecin en prenant sur les profits des *trusts* pharmaceutiques.

Philippe Poutou milite aussi pour la gratuité intégrale des soins, en ville ou à l'hôpital, pour la suppression des assurances complémentaires santé, des franchises médicales, du forfait hospitalier et de l'interdiction de tout dépassement

d'honoraires et l'instauration du tiers payant intégral. Jean-Luc Mélenchon veut également que les frais de santé soient entièrement pris en charge par la Sécurité sociale et que soient supprimées les complémentaires santé. Jean Lassalle souhaitait élargir le système mis en place en Alsace-Moselle où les assurés sociaux bénéficient de versement complémentaire afin que chaque dépense de santé soit couverte par la Sécurité sociale. Fabien Roussel promeut une prise en charge globale des risques, entièrement financée par les cotisations sociales.

## La dépendance et le handicap

Selon les critères d'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), 1,2 million de personnes âgées sont aujourd'hui « *dépendantes* », c'est-à-dire dans un état durable entraînant des incapacités et requérant des aides pour le quotidien. Nathalie Arthaud souhaiterait créer un service public dédié à la dépendance, avec ses propres fonds, qui serait notamment chargé du recrutement des aides-soignants. Emmanuel Macron a dit vouloir faire de la dépendance et du grand âge à domicile un axe majeur, sans préciser comment.

Côté handicap, plusieurs politiques, comme Valérie Pécresse et Yannick Jadot, veulent déconjugaliser l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), dont le montant est calculé sur la base du revenu du couple. Yannick Jadot a proposé la création d'une « *agence de l'accessibilité universelle* » chargée de veiller au respect des normes d'accès aux services et transports publics et au droit de rester pleinement autonome et indépendant grâce à des aides à domicile revalorisées.

## Les médicaments et les laboratoires pharmaceutiques

De nombreux politiques, dans le contexte de la pandémie, réclament la levée des brevets sur les vaccins contre le Covid-19 : pour Fabien Roussel le refus des laboratoires de transférer leurs technologies aux États relève du crime contre l'humanité. Il souhaite lever les brevets des industries pharmaceutiques.





Yannick Jadot veut lever les brevets des vaccins contre le Covid-19 pour faciliter leur accès pour beaucoup de pays. Nathalie Arthaud, dans son programme, souhaiterait que les industries pharmaceutiques puissent être contraintes dans leur recherche par un organisme indépendant qui hiérarchiserait par priorité, et au nom de l'intérêt général, les pathologies sur lesquelles elles travailleraient.

Fabien Roussel, pour détacher sphère financière et sphère médicale, prône la création d'un pôle du médicament qui puisse à la fois faire de la recherche, fabriquer et distribuer.

## La santé environnementale

Jean-Luc Mélenchon s'est positionné en proposant l'élaboration d'un plan de santé environnementale, qui prévoyait de bannir les pesticides et d'instaurer des zones tampons : l'utilisation des pesticides serait interdite pour réduire la pollution des sols et des zones non cultivées seraient créées pour protéger les cours d'eau. Yannick Jadot a proposé d'interdire les

néonicotinoïdes et le glyphosate, de lutter contre les énergies nucléaires et fossiles, de créer une police de l'environnement.

Lors de la campagne présidentielle de 2017, le candidat Macron promettait de faire de la santé environnementale une « *priorité du quinquennat* ». Elle a plutôt été une grande oubliée. Rappelons que l'OMS estime que 24 % des maladies dans le monde et 23 % des décès sont attribuables à des facteurs environnementaux !



### TABLE RONDE

## SI J'ÉTAIS PRÉSIDENT·E...

Les questions de santé sont éminemment politiques. Et bien souvent inversement : la politique a des effets sur la santé de Français. Tout cela intéresse donc au premier chef les mutualistes. Entretien avec Sylvie Dubois, présidente d'Entis et Pierre Zilber, président de Mutuale.

### Trouvez-vous que l'on a suffisamment parlé de santé pendant la campagne présidentielle ?

**Pierre Zilber :** Bien que ce soit la première préoccupation des Français et que la pandémie ait révélé les failles de notre système de soin, notamment à l'hôpital, on ne traite assez des questions de santé. Le scandale des EHPAD a ramené, un temps, la lumière sur la maltraitance dans certaines structures, ce que tout le monde savait déjà et que l'UFAPA, l'Union des Familles de Personnes Âgées, une association de mon département, l'Allier, dénonce de longue date. Il est anormal d'en confier la gestion au secteur privé dont le but est de faire de l'argent sur le dos de nos anciens.

**Sylvie Dubois :** Orpea et Corian, c'est la mafia. Dans un pays comme la France, on doit s'occuper de nos seniors. Il faudrait davantage de structures publiques.

### Le secteur privé devrait être écarté du domaine de la santé ?

**Pierre Zilber :** On voit bien que l'on ne peut pas confier nos anciens aux appétits des fonds de pension. La santé doit relever du service public. Il faut la sortir de cette marchandisation. Dans les hôpitaux, la logique financière est le fruit de la pensée libérale, de la recherche de rentabilité. Les moyens ne correspondent pas aux besoins et on l'on voit bien, à force de limiter les dépenses, à quelle situation cela a mené avec le Covid ou l'épidémie de bronchiolites... La logique financière est par nature inégalitaire puisqu'elle pénalise ceux qui n'ont pas les moyens.

**Sylvie Dubois :** Il faut arrêter cette course au fric : les chambres particulières imposées - illégalement d'ailleurs - aux personnes hospitalisées, les dépassements d'honoraire, les bras de fer avec les laboratoires sur les médicaments. On ne maîtrise plus rien dans le domaine du médicament ; on n'a plus d'autonomie. On a laissé les grands laboratoires pharmaceutiques américains développer le vaccin ; on a injecté de l'argent chez Sanofi, qui va sortir un vaccin avec plus d'un an de retard. Je suis favorable à un pôle public du médicament.

**Pierre Zilber :** Tout à fait et je suis aussi pour la levée des brevets pour les vaccins.

**Sylvie Dubois :** Les laboratoires ont grandement rentabilisés les vaccins ; ils ont versés des bénéfices records à leurs actionnaires. Aujourd'hui les vaccins devraient être gratuits, surtout pour les pays pauvres. Cela supposerait un accord international.

### Quelles sont les mesures qui devraient être prises selon vous en matière de santé ?

**Sylvie Dubois :** Quasiment tout le monde, les politiques mais aussi les internes des hôpitaux dans leurs revendications, s'accorde sur le chiffre de 100 000 emplois à créer. On manque de personnel partout. Mais en l'état, on manque de formation pour tous les métiers de santé.

**Pierre Zilber :** Il faudrait assortir la création de postes de personnels de santé, à une revalorisation des salaires en rapport avec la pénibilité du travail. Et débloquer des moyens financiers pour les structures hospitalières en trouvant un autre système de financement que la T2A.

**Sylvie Dubois :** Il faut peut-être trouver un mix entre la tarification à l'acte et l'enveloppe globale : on a vu que cela ne fonctionnait pas quand c'est tout l'un tout l'autre. Il y a un cercle vicieux : les hôpitaux qui ont le plus de budget développent les activités les plus rentables tandis que les autres font le tout-venant. Ce sont les structures privées qui se gardent les actes les plus rémunérateurs ou l'expertise alors qu'elles touchent les mêmes aides que le public !

**Pierre Zilber :** Il faut revenir à un maillage de proximité avec des hôpitaux à moins de 30 minutes et lutter contre les déserts médicaux en incitant les médecins à aller dans ces régions sous-dotées.

**Sylvie Dubois :** Ce sont les collectivités locales qui mettent la main à la poche pour lutter contre les déserts médicaux et trouver des solutions alors que ce n'est pas leur compétence. Mais les structures existent : on a fermé les maternités. Il faut réhabiliter, reconstruire, investir.

### Que souhaiteriez-vous voir supprimer dans le système actuel ?

**Pierre Zilber :** Pour nos adhérents mutualistes, il faudrait déjà supprimer les franchises, les participations forfaitaires, les dépassements d'honoraire, etc.

**Sylvie Dubois :** Le forfait urgence est notamment particulièrement injuste puisque l'on sanctionne les usagers de ces services alors que l'on n'est pas en mesure de répondre à la demande. 20 % des Français n'ont plus de médecin traitant. On les pénalise. J'aimerais également que soient supprimées les taxes imposées aux mutuelles. Sur les contrats responsables, 6,27 % de la cotisation vont à la taxe CMU, 7 % à la taxe solidarité additionnelle, 0,8 % à la taxe de dispensation (c'est-à-dire aux pharmaciens !), 2,6 % à la nouvelle contribution solidarité (c'est-à-dire pour le Covid), soit 16,67 % qui sont reversés à l'État. Or, ne pas avoir de complémentaire santé est la première raison de renoncement aux soins. Il faudrait supprimer ces taxes, à l'exception de celle pour la CMU. L'État est censé prendre à sa charge les pandémies. Et ce sont les cotisations sociales qui sont censées financer la Sécurité sociale.

### Quid des mutuelles ?

**Pierre Zilber :** Je reste convaincu que les mutuelles ne devraient pas exister. Il faudrait une Sécurité sociale intégrale, avec le remboursement des soins à leur coût réel. Les mutuelles feraient alors de la prévention, de l'éducation populaire, ou se consacraient à la création d'œuvres sanitaires et sociales... N'oublions jamais que la plus belle, la moins chère et la plus solidaire des mutuelles, c'est la Sécurité Sociale !

**Sylvie Dubois :** Tout à fait.

**Pierre Zilber :** Sans doute les mutualistes devraient se faire davantage entendre sur ce sujet car notre rôle, c'est de dénoncer tout ce qui va à l'encontre de la santé de nos adhérents.

**Sylvie Dubois :** Et une Sécurité sociale affaiblie va nécessairement à l'encontre de la santé des concitoyens.



# Près de vous, vos mutuelles

Vos mutuelles vivent, bougent, prennent position et sont présentes auprès de tous leurs adhérents. Ce cahier est le témoin de l'activité et de la proximité de vos mutuelles.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE

## Notre santé n'est pas une marchandise !

**La Mutuelle de France Unie et Alternative Mutualiste se battent depuis de nombreuses années pour dénoncer les profits que génère l'industrie pharmaceutique au détriment de la santé des populations.**

Invité à intervenir sur l'avenir de la Sécurité sociale dans l'émission Interdit d'interdire de Frédéric Taddeï, Jean-Jacques Verchay, président de la Mutuelle de France Unie, a dénoncé les pratiques d'une industrie bien plus intéressée par les profits et les dividendes que par l'égalité d'accès à la santé.

### La fixation du prix des médicaments

Faisant référence au livre d'Olivier Maguet, responsable « prix des médicaments » au sein de l'ONG Médecins du Monde, *La santé hors de prix : l'affaire Solvadi*, Jean-Jacques Verchay dénonce notamment le système de fixation du prix des médicaments par les grands laboratoires pharmaceutiques. Dans ce système cynique, même les pays du Nord jusqu'alors exempts de ces problématiques, expérimentent désormais le fait de devoir choisir à qui attribuer certains traitements. C'est le cas du médicament Solvadi, traitement efficace contre l'hépatite C, vendu 41 000 euros la cure en France, qui n'est distribué qu'aux malades les plus sévèrement atteints, alors qu'il aurait pu guérir et sauver

la vie de l'ensemble des malades s'il était moins cher. Cela résonne aujourd'hui avec l'affaire Martin Shkreli, qui avait multiplié par 55 le prix d'un médicament contre la toxoplasmose, condamné à reverser 64 millions de dollars de profits engendrés pour spéculation illégale. Mais quid des autres labos, dont la course aux profits exclut ceux qui ne peuvent se les acheter d'un traitement qui peut leur sauver la vie ?

### Des profits sur le dos de la Sécu

Le secteur pharmaceutique prétend que les prix élevés de certains traitements – de plus en plus nombreux – sont dus à l'investissement pour la recherche. Or, les géants de l'industrie ayant développé un vaccin anti-Covid ont versé 26 milliards de dollars de dividendes au cours des douze derniers mois\*, quand le Français Sanofi distribuait 4 milliards à ses actionnaires. Mais ces profits se font sur le dos de la solidarité nationale à travers la Sécurité sociale : les Français enrichissent des actionnaires de ces entreprises capitalistes grâce à leurs maux.

### La question des brevets

Vos mutuelles militent pour la levée des brevets, notamment en ce qui concerne les vaccins contre le Covid. Car c'est la recherche, soutenue par des fonds publics, qui a permis de développer ces vaccins, que détiennent désormais de grands groupes pharmaceutiques tels que Johnson & Johnson AstraZeneca, Pfizer ou encore Moderna. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas hésité, en septembre dernier, à augmenter le prix de leur vaccin (25 % pour Pfizer et 13 % pour Moderna). En situation de monopole, ces labos fixent les règles du jeu, privilégiant les pays riches aux pays pauvres, malgré l'existence de Covax, organe international destiné à réguler les inégalités d'accès aux vaccins. Résultat : dans les pays à faible revenu, moins de 2 % des adultes sont complètement vaccinés\*\*. Pour l'ONG Oxfam, les vaccins sont d'ailleurs vendus 5 fois plus cher que ce qu'ils coûtent réellement aux labos. De quoi nourrir les inégalités et faire passer la santé pour une marchandise sur laquelle on peut spéculer.

\* Source : People's Vaccine Alliance  
\*\* Source : Oxfam France

La Mutuelle de France Unie soutient l'initiative citoyenne européenne « *Pas de profit sur la pandémie* » qui demande la levée des brevets, la transparence et le contrôle public sur les vaccins et les produits de santé.

Pour en savoir

+ [www.eci.ec.europa.eu/015/public/#/screen/home](http://www.eci.ec.europa.eu/015/public/#/screen/home)



**Au quotidien, vos mutuelles prennent la parole et s'engagent pour soutenir notre modèle solidaire de protection sociale et les services publics dans leur ensemble.**

### Pour une Sécurité sociale de haut niveau

L'annonce du projet de "Grande Sécu" n'a pas rassuré les mutualistes qui dénoncent un projet conduisant à concentrer les remboursements sur un panier de soins réduit, laissant les complémentaires se charger du reste. Pour vos mutuelles, la Sécurité sociale doit retrouver ses prérogatives prévues par le Conseil national de la résistance, c'est-à-dire une Sécu forte, pilier indispensable de la santé publique. Car une "Grande Sécu", c'est avant tout une Sécu qui assume complètement sa mission de solidarité.

### Contre les taxes sur les mutuelles

Malgré les dires du gouvernement, les mutuelles n'ont pas fait d'économies durant la pandémie. Au contraire, elles ont fait face à des hausses régulières de leurs dépenses dues à la progression des dépenses de santé, aux transferts de charges, aux nouvelles réglementations et à la régulation des reports de soins. Les taxes sur les contrats s'élèvent à plus de 15%, soit un taux trois fois supérieur à la TVA sur les produits de première nécessité. Les mutuelles collectrices d'impôts ? Avec la pandémie, c'est devenu une réalité qu'il est nécessaire de combattre, pour que tous puissent avoir un accès égal à la santé.

## SERVICE PROMOTION DE LA SANTÉ DU GROUPE ENTIS

### Marchez! C'est pour votre santé!

Marcher 30 minutes par jour, c'est le gage d'une bonne condition physique et d'un bon moral. Le service Promotion de la Santé du Groupe Entis a noué des liens avec la Fédération Française de Randonnée Haute-Savoie pour mieux vous faire marcher !

À la campagne, en montagne ou en ville, pour la balade, le défi sportif ou se rendre au travail, la marche est assurément une des alliées de votre santé. Le « père de la médecine » Hippocrate disait d'ailleurs : « la marche est le meilleur remède pour l'homme ».

#### La marche, un allié de choix pour votre santé

Pour la Fédération Française de Randonnée Haute-Savoie, la marche c'est « un jour de sentier, huit jours de santé » ! Et toutes les études scientifiques le prouvent : la marche renforce les muscles, le cœur et le système immunitaire, permet une meilleure endurance et participe au bon fonctionnement du cerveau. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande de marcher 30 minutes cinq fois par semaine sur un effort modéré. En cas de maladie chronique ou de maux articulaires, il est conseillé



d'aller voir son médecin pour définir avec lui les modalités de votre pratique.

#### Apprécier le chemin

Randonner, ce n'est pas simplement faire un effort physique. C'est aussi savoir apprécier le chemin. En plus des bénéfices physiques, marcher a bien des effets sur notre esprit : la marche renforce l'estime de soi et redonne confiance en soi tout en

combattant le stress et l'anxiété. Pratiquée en club, la randonnée permet de créer du lien social et de lutter contre l'isolement.

#### Une rando pour les personnes à la santé fragile

La Fédération Française de Randonnée Haute-Savoie organise le 25 juin prochain une randonnée autour du lac Vallon qui s'adresse aux personnes aux capacités physiques diminuées. Cette Rando-Santé, en partenariat avec la Mutuelle de France Unie, sera aussi l'occasion d'assister à des ateliers de prévention organisés par la mutuelle sur la nutrition et l'équilibre, pour que chacun puisse avoir accès à la pratique sportive de manière adaptée. En conclusion, pour le corps et pour le moral, la marche à pied est la meilleure alliée d'une bonne santé !

#### En savoir + :

[www.haute-savoie.ffrandonnee.fr](http://www.haute-savoie.ffrandonnee.fr)

## SERVICE ACTION SOCIALE DU GROUPE ENTIS

### La Mutuelle de France Unie vous invite au programme de sensibilisation Amniosmose : "Environnement, Santé, Parentalité"

En partenariat avec Élise Aimé, spécialiste en santé périnatale, et Agnès Augier, conseillère en santé environnementale, la Mutuelle de France Unie vous donne rendez-vous à partir du 8 avril 2022 au sein de son agence de Cran-Gevrier.

Au programme de ce cycle de huit ateliers Amniosmose, entièrement pris en charge par la mutuelle, des conseils pour acquérir, au fil du temps, une vision globale de la santé environnementale en période périnatale, période qui entoure la conception d'un bébé, la grossesse, la naissance et les premières années du bébé.

#### Des ateliers pour les parents

Ces temps d'échange participatifs ne s'adressent pas uniquement aux mères mais bien à tous les parents, soucieux d'échanger sur la grossesse, sur la parentalité, sur l'intimité, sur l'allaitement, sur la puériculture et sur les cosmétiques, en adoptant une approche environnementale. Marie-Aude Grandjean, chargée de projets en promotion de la santé au sein du groupe Entis, nous explique la démarche : « Ces ateliers sont en cohérence avec les enjeux de santé publique nationaux et en continuité de ce que nous mettons en place depuis trois ans avec les ateliers en agences, en partenariat avec WECF France. » Durant deux heures les vendredis matin, les deux intervenantes vous proposent de balayer les idées reçues et les tabous sur la parentalité et sur l'environnement en tenant compte de l'impact de notre environnement sur notre santé. « Nous avons deux approches très complémentaires. Chaque séance aborde

une thématique spécifique, avec un fil conducteur. Mais l'idée est de partir des attentes des participants et que chacun puisse exprimer ses questionnements et apporter son expérience. La parole de chacun est prise en compte avec respect et bienveillance », précisent Agnès Augier et Élise Aimé.

#### Une approche globale de la santé en période périnatale

L'arrivée d'un enfant bouleverse bien souvent l'équilibre du couple et de la famille : cette période est cruciale. Pour Élise Aimé, « les jeunes parents ont généralement à cœur de bien faire, mais l'invasion d'informations contradictoires peut les perdre. Nous nous focalisons



sur la période des 1000 premiers jours, soit de la conception jusqu'aux deux ans de l'enfant, car à cette période, beaucoup de choses se jouent pour les enfants, mais aussi pour les parents, en termes de santé, de développement affectif, de comportements. » L'ambition de ces ateliers est de comprendre les enjeux de la santé environnementale en période périnatale, de s'entraider et de créer du lien. « Nous sommes dans la bienveillance. L'idée, c'est de cheminer sans aucune pression, de manière décomplexée et libre, pour vivre mieux dans un environnement le plus sain possible », précise Agnès Augier. De l'environnement (affectif, au sein du foyer) avant la naissance à l'éco-intimité du couple, en passant par l'alimentation, par l'allaitement ou encore par la sociabilisation, le spectre des sujets est large.

Pour tout renseignement et inscription : [www.rdv-prevention-sante.fr](http://www.rdv-prevention-sante.fr)



### LA MUTUELLE DE FRANCE UNIE AGIT POUR LA SANTÉ DES NOUVEAU-NÉS

Depuis 2010, la Mutuelle de France Unie offre à ses adhérents devenus jeunes parents une mallette bébé, pour les accompagner dans l'apprentissage des bons comportements face aux accidents domestiques et à l'hygiène bucco-dentaire.

Élaboré par le service "Promotion de la Santé" du Groupe Entis, le contenu de cette mallette a évolué au fil du temps. « Grâce aux retours de nos adhérents et nos connaissances en matière de santé environnementale, nous avons fait évoluer la mallette. La version 4 sera "zéro toxique", élaborée en partenariat avec Agnès Augier et Élise Aimé d'Amniosmose et sera accompagnée de son guide d'utilisation » En 2021, 625 mallettes bébé ont été envoyées au niveau national, dont 330 en Haute-Savoie. Un projet de prévention, qui allie bons conseils et objets utiles, pour protéger la santé actuelle et future des tout-petits.

## Lutter pour les droits des femmes

L'année 2022 s'annonce forte en événements pour le CAM 8 MARS, le comité d'actions mutualistes qui agit pour les droits des femmes. Le 8 mars 2022, le CAM a organisé une soirée ciné-débat avec la projection du film de Gilles Perret *Debout les femmes!*



Le 8 mars dernier au cinéma La Turbine à Cran-Gevrier, près de 100 personnes étaient réunies pour la projection du film *Debout les femmes!* de Gilles Perret et François Ruffin. La projection était organisée par les équipes du CAM 8 MARS, le CAM dédié aux droits des femmes. (ici, Véronique Salaman, Chantal Rubin et Mélodie Rassat ont introduit la soirée).

Porté par l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc en lien avec la Mutuelle de France Unie et LCE 74 et coordonné par Véronique Salaman responsable du service actions sociale et culturelle du groupe Entis le CAM 8 MARS reprend cette année ses missions après une interruption de deux ans due à la pandémie.

### Debout les femmes!

En partenariat avec la LCE 74, le 8 mars 2022 a été placé sous le signe du cinéma et de l'échange! Dans 11 villes de nos territoires mutualistes en métropole, en Guadeloupe, le film *Debout les femmes!* qui suit les députés François Ruffin et Bruno Bonnell à la rencontre de femmes qui s'occupent de nos enfants, de nos malades, de nos aînés a été projeté. La projection a été précédée d'une introduction vidéo du réalisateur Gilles Perret à qui l'on doit également le film *La Sociale*, sur l'histoire de la Sécurité sociale, et suivie d'un débat.

L'entrée, au tarif habituel du cinéma, était offerte pour les moins de 20 ans et pour les chômeurs.

### Après-midi théâtre d'improvisation

Le CAM 8 MARS vous donne rendez-vous le 14 mai prochain pour une après-midi théâtre d'impro avec la compagnie savoyarde PDG et Compagnie sur le thème des familles monoparentales. À la MJC de Meythet, de 14 h à 18 h, des ateliers permettront aux petits et aux parents isolés de parler des problématiques sociales, sanitaires et économiques de la monoparentalité.

À 15 h, le spectacle de théâtre conduira les comédiens sur scène à improviser sur la thématique à travers des saynètes préparées avec la psychologue et administratrice de l'Union des mutuelles de France Mont-Blanc, Mélodie Rassat. Nous préparons également activement la journée du 25 novembre prochain, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

## GARDONS LE LIEN!

avec

## LES ATELIERS PRÉVENTION SANTÉ



Parce que la prévention santé est au cœur de nos actions mutualistes, de nombreux Rendez-vous\* Prévention Santé sont organisés dans vos agences mutualistes, principalement autour du thème

*“Je protège ma santé, je protège ma planète”*

dans le but de sensibiliser et donner les moyens d'agir pour un environnement intérieur le plus sain possible.

Tous les ateliers sont dispensés par des professionnels diplômés dans le respect des consignes sanitaires.

### Gratuit et ouvert à tous!

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Les dates et thématiques de vos Rendez-vous Prévention sont indiquées en agence de proximité et sur le site:

[www.rdv-prevention-sante.fr](http://www.rdv-prevention-sante.fr)

\* En cas d'annulation, nos conseillers prendront directement contact avec les personnes inscrites.

### LE CAM 8 MARS

Le CAM 8 MARS a été créé en 2013. L'objectif? Redonner du sens et de l'action politique au mouvement mutualiste et affirmer le rôle des mutuelles dans la lutte pour les droits des femmes. La première initiative du CAM 8 MARS a lieu en 2013, autour du film d'Atiq Rahimi *Syngué sabour*, Pierre de patience. La projection a donné lieu à un débat sur le film, mais également sur ce que les femmes attendaient réellement de ce CAM. Depuis, de nombreuses actions culturelles et sociales ont suivi, pour mettre à l'honneur la santé des femmes et défendre leurs droits. Composé de militant-e-s féministes, mutualistes et associatifs, le CAM 8 MARS est ouvert à toute personne souhaitant s'investir pour faire avancer les droits des femmes. Si vous avez envie de travailler avec nous, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à Véronique Salaman: [v.salaman@mutuelles-entis.fr](mailto:v.salaman@mutuelles-entis.fr)



## MUTUELLE DE FRANCE UNIE - SECTION LOIRE

### Re'pairs santé : des actions par et pour les jeunes

**L'association Unis-Cité, née en 1994, est à l'origine du projet Re'pairs santé, qui réalise des actions de prévention autour de la santé à destination des jeunes. Cette année sur Saint-Étienne, avec le soutien de la Mutuelle de France Unie, des actions spécifiques incluant la santé mentale sont organisées.**

L'équipe de service civique d'Unis-Cité, soutenue par la Mutuelle de France Unie, intervient sur quatre axes : l'alimentation, la lutte contre les addictions, la précarité menstruelle et donc, la santé mentale.

#### Parler de santé mentale sans tabou

La pandémie a mis en lumière et accentué la détresse et la précarité psychologique d'une partie des jeunes. L'idée est de mettre en place des actions qui permettent à des jeunes de parler à d'autres jeunes de santé psychologique. « Des

actions ont déjà été menées en collectif auprès de jeunes en formation à l'AFPA, à l'école de la deuxième chance de la Loire, au Crous de l'université Jean Monnet », précise Guillaume Biennier, directeur régional Loire et Rhône de la mutuelle. « Il n'y a pas de sujet tabou. Ces actions permettent de rompre l'isolement et d'orienter, si besoin est, vers des professionnels. »

#### La mutuelle, génératrice de lien

Le rôle de la Mutuelle de France Unie a d'abord été de mettre en lien les différentes forces en pré-

sence : Unis-Cité, la CPAM de Saint-Étienne, les associations de quartier de Montreynaud et des associations travaillant sur la précarité menstruelle. « Le rôle d'une mutuelle, c'est de mettre en lien et d'intervenir sur le territoire pour améliorer la situation des habitants sur le volet santé, sur le bien-être. Nous sommes parfaitement en adéquation avec nos valeurs en soutenant et en participant à ce type de projets de société, surtout dans le quartier de Montreynaud, où nous sommes implantés » nous confie Guillaume Biennier. « Nous allons également mettre à disposition un espace dans nos locaux de Montreynaud pour que l'équipe de Re'pairs santé puisse être présente localement. »

**En savoir + : [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)**

## MUTUELLE GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE

### La Journée de la Prévoyance de la Mutuelle Générale de Prévoyance

**Le 8 février dernier, conseillers mutualistes, administrateurs, élus et intervenants se sont réunis à la fondation Mérieux de Veyrier-du-Lac pour la Journée de la Prévoyance organisée par la Mutuelle Générale de Prévoyance.**

Tous étaient ravis de se revoir "en présentiel" pour cette journée intra-professionnelle destinée à se rencontrer, à s'informer et à échanger entre les mutuelles adhérentes à la Mutuelle Générale de Prévoyance.

#### "Nos garanties reflètent nos valeurs"

Dès le départ, la Mutuelle Générale de Prévoyance a été pensée pour être un outil performant de prévoyance pour les mutuelles

adhérentes. « Nous le sommes toujours ! Nous répondons aux exigences de nos mutuelles partenaires, des entreprises, de la fonction publique, tout en gardant l'esprit de notre création et nos valeurs », tels sont les mots d'introduction de Didier Thévenot, le président.

Depuis 1986, la Mutuelle Générale de Prévoyance s'attache à rendre ses solutions de prévoyance accessibles au plus grand nombre, « car la prévoyance est indispensable pour éviter

bien des exclusions sociales », précise Jean-Jacques Verchay.

#### Trois ateliers et trois lauréats

La matinée était découpée en deux temps. Le temps de la plénière, coordonnée par Anne Marion, fondatrice du cabinet d'actuariat Actuarielles, a permis de faire le point sur les chiffres annuels de la Mutuelle Générale de Prévoyance. S'ensuivirent trois ateliers techniques portant sur la protection sociale complémentaire de la Fonction publique, le dernier rapport du Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie et sur les innovations proposées par la mutuelle.

## MUTUELLE ENSEMBLE

### La mutuelle Ensemble change les règles !

**Face au problème de précarité menstruelle, la mutuelle Ensemble a décidé de s'associer avec Règles Élémentaires pour collecter des protections hygiéniques à destination des femmes précaires.**

Les deux agences de la mutuelle Ensemble, à Avignon et à Cannes, vont bientôt accueillir des boîtes à dons pour collecter les dons de protections périodiques.

Ces dons seront ensuite redistribués à des associations locales qui aident les femmes précaires. La mutuelle compte aussi installer une boîte à dons au sein de la rédaction du journal L'Âge de faire, à Château-Arnoux-Saint-Auban.

#### Un problème de santé publique

En France, avoir ses règles tous les mois coûte cher et beaucoup de femmes en situation de précarité ou de pauvreté ne peuvent se permettre ces dépenses. Or, l'accès aux protections hygiéniques n'est pas une question de confort, mais de nécessité. La précarité menstruelle a des conséquences concrètes sur la vie quotidienne et la santé



des femmes. « Mettre à disposition des boîtes à dons pour récupérer les dons de nos adhérents est important. C'est notre mission mutualiste de solidarité et d'accès à la santé, pour redonner à ces femmes de la dignité », précise Jean Chaubet, président de la mutuelle Ensemble, avant d'ajouter : « Tout le monde peut venir dans nos agences apporter des serviettes, des tampons, des protège-slips, des serviettes lavables et des culottes menstruelles neuves, des coupes menstruelles ou encore des lingettes intimes. »



### Votre espace personnel vous simplifie la vie au quotidien

Pas encore inscrit ? Et si vous sautiez le pas ? De nombreux services vous attendent en ligne :

- ✓ Gérez vos remboursements et démarches en ligne 24 h/24, 7 j/7
- ✓ Géolocalisez les professionnels de santé proches de vous
- ✓ Préservez votre capital santé avec nos conseils et coaching en ligne



Rendez-vous sur le site de votre mutuelle



Disponible sur App Store



Disponible sur Google play

## Le Relais des Solidarités Mutualistes, pour vous aider dans vos démarches

Depuis le mois de septembre, l'agence Mutuelle de France Unie de Basse-Terre accueille le Relais des Solidarités Mutualistes pour aider les adhérents dans leurs démarches administratives.

Dans une Guadeloupe secouée par les conséquences sanitaires et sociales de la crise sanitaire, le Relais des Solidarités Mutualistes est ouvert sur rendez-vous, à la demande des adhérents. « Depuis le mois de septembre, nous avons fait trois permanences au sein de l'agence, en tenant compte des barrages », précise Martine Césaire-Gédéon, présidente de la section Antilles/Guyane de la Mutuelle de France Unie.

### Un relais d'entraide

Cet espace confidentiel et gratuit est dédié aux adhérents qui requièrent une aide dans toutes leurs démarches administratives. « Nous aidons nos adhérents pour la rédaction de courrier de résiliation ou d'opposition bancaire, nous les accompagnons pour leur ouvrir un compte Ameli ou pour les e-mails relatifs à des devis dentaires, nous les aidons à prendre en main l'outil informa-

tique, nécessaire pour la plupart des démarches administratives. Nous avons également aidé une personne à mobilité réduite en lui apportant des dossiers à signer à son domicile », ajoute la présidente de la section.

C'est Vanessa Califer qui accueille les adhérents au relais. Cette déléguée de la section, qui travaille à la bibliothèque de Basse-Terre, avait envie de s'engager pour aider les adhérents dont les difficultés sont décelées par les salariés de l'agence. « Ce que nous faisons au Relais, c'est un travail collectif de solidarité, comme nous savons le faire dans notre mutuelle. Le Relais des Solidarités Mutualistes est entièrement dédié à nos adhérents », conclut Martine Césaire-Gédéon.

**Pour tout renseignement : Agence Mutuelle de France Unie de Basse-Terre**  
06 90 75 35 73 / 06 90 55 87 67

## La section Antilles/Guyane, aux côtés des TPE et PME

Apporter les meilleures solutions santé et prévoyance aux TPE et PME du territoire, voilà la mission de Cynthia Zamord, conseillère de la Mutuelle de France Unie en Martinique. La rédaction de Bonne Santé Mutualiste a rencontré deux chefs d'entreprises, protégées par la mutuelle.



**L'entreprise SCEA Habitation Duchatel, en Martinique, est protégée pour la santé et la prévoyance par la Mutuelle de France Unie. Ses deux gérants et leur employée produisent de la farine de manioc, des fruits et légumes et l'élevage de ruminants et de bovins, et proposent leurs produits en vente directe aux consommateurs.**

« Mon rôle au sein de la mutuelle, c'est de déterminer et analyser les besoins de chaque entreprise pour apporter les meilleures solutions. La Mutuelle de France Unie est aux côtés de ces artisans, chefs d'entreprises, travailleurs non-salariés », explique Cynthia Zamord. Pari réussi pour Julietta Edmund, gérante de la SCEA Habitation Duchatel,

exploitation agricole dédiée à la polyculture. « À titre personnel, je suis adhérente à la mutuelle depuis plus de 22 ans. Quand j'ai créé mon entreprise en 2011, c'était logique de faire appel à la Mutuelle de France Unie. » Julietta, ses enfants, le co-fondateur de l'entreprise et la salariée sont ainsi protégés par la mutuelle. « Nous avons un très bon contact avec notre conseillère. Elle est très impliquée et nous propose toujours des services innovants adaptés à nos besoins. » Du côté de Yolène Pulval-Dady, fondatrice de Yoroma Esthétique, le discours est le même : « Je suis indépendante. Il était important pour moi de trouver une mutuelle qui me suive dans ma vie professionnelle. Un ami m'a recommandé la Mutuelle de France Unie et j'y ai trouvé de nombreux avantages. » Esthéticienne à domicile, sa conseillère mutualiste a pris le relais niveau santé et prévoyance pour lui proposer les meilleures solutions. Et Cynthia Zamord de conclure : « Si les chefs d'entreprises nous font confiance, c'est grâce à un lien privilégié qui s'est noué au fil du temps. Je suis toujours disponible pour leurs questions ou pour faire le point sur leurs contrats. Je les accompagne au quotidien, ce qui leur ôte bien des soucis! ».

## LA 12<sup>e</sup> ÉDITION DE TReQ EST LANCÉE!

La 12<sup>e</sup> édition du jeu littéraire Trois Romans en Questions (TReQ) a été lancée le vendredi 4 février à la MJC centre social Victor-Hugo à Meythet. L'occasion de rencontrer l'autrice Camille Zabka, venue parler de son expérience durant la 11<sup>e</sup> édition de TReQ



en 2020. En effet, son roman *Celle qui attend* était l'un des trois romans sélectionnés pour le concours. Devant le public venu en nombre, l'autrice a présenté son dernier roman, *Ne crains pas l'ombre ni les chiens errants* (Éditions L'Iconoclaste). LCE 74, la Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc ont également mis fin au suspense en annonçant les trois romans retenus pour le concours TReQ 2022, qui aura lieu le 10 juin à la salle de spectacle du Rabelais, à Meythet. Véronique Salaman, en charge du projet au sein du service Promotion de la Santé / Action Sociale au sein du Groupe Entis ajoute : « Nous allons également organiser une rencontre littéraire avec des lycéens et des auteurs invités, qui se sont d'ores et déjà inscrits et formeront des équipes. Leur professeur a d'ailleurs mis au programme les trois romans! »

**Pour en savoir + et vous inscrire à TReQ :**  
[www.lce74.fr](http://www.lce74.fr)

## FONDS DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA MUTUELLE DE FRANCE UNIE

### À SAINT-CLAUDE, VENIR EN AIDE AUX ÂÎNÉS DÉMUNIS

Le Fonds de promotion de la santé de la Mutuelle de France Unie a accordé 1500 € à la conférence Saint-Augustin pour les soutenir dans leur mission d'aide et de lien social aux aînés isolés.

Chaque samedi, une vingtaine de bénévoles de la conférence Saint-Augustin se retrouvent pour préparer et distribuer de la soupe aux aînés de Saint-Claude, située près de Basse-Terre.

### Rompres l'isolement des aînés

Porter de la soupe tous les samedis, c'est un moyen pour la conférence Saint-Augustin de la société Saint-Vincent-de-Paul de protéger les aînés de Saint-Claude, de rompre leur isolement et de recenser les personnes isolées et précaires dans les différents quartiers.

À ce jour, ce sont plus de 300 bols de soupe qui ont été distribués par les bénévoles et des délégués de la section Antilles/Guyane.

« La section prend part à de nombreuses actions de la société Saint-Vincent-de-Paul, comme la collecte et la distribution de vêtements, la distribution de colis alimentaires, des visites en EHPAD et la distribution de la soupe les samedis. À travers l'engagement de la section, ce sont nos valeurs de solidarité et de proximité qui s'expriment. Nous participons à créer du lien social », explique Martine Césaire-Gédéon, présidente de la section Antilles/Guyane de la Mutuelle de France Unie.



## SANTÉ MUT'ROANNE

### La première Résidence Services Seniors mutualiste de France a ouvert ses portes à Charlieu

À l'initiative de Santé Mut Roanne (épaulée par la Mutuelle Générale de Prévoyance, l'Union de réassurance et de substitution sociale, Mutuale et la Mutuelle Générale d'Avignon), les 94 appartements désormais proposés en location meublée ont permis la rénovation intégrale d'un couvent du XVIII<sup>e</sup> siècle pour créer la résidence services "le Clos Saint-Gildas".

Cet immense bâtiment au bord de la ruine est désormais remis à neuf et bénéficie des certifications les plus modernes (NF Habitat, Haute qualité environnementale). Cette sauvegarde profite largement au territoire. Douze emplois seront créés à terme.

#### Les premiers résidents

Depuis le 15 octobre dernier, les premiers résidents se sont installés dans ce bâtiment à l'architecture exceptionnelle. Tous saluent la qualité et le confort des appartements. Ils apprécient particulièrement les services proposés: présence permanente, aides diverses, accès aux nombreux espaces de loisirs dont la piscine, le jacuzzi, la salle fitness, le sauna, le bar, le parc de 2 hectares et ses jardins... Le restaurant est aussi un lieu de rencontre apprécié, avec des menus cuisinés sur place à partir de produits frais et locaux.

Enfin débarrassés des contraintes quotidiennes, accompagnés dans leurs démarches et leurs besoins quotidiens, les habitants peuvent librement se consacrer à leurs hobbies, renouer et développer de nouveaux liens sociaux.

#### Une résidence mutualiste

Le caractère mutualiste de la résidence présente également de nombreux avantages: un rapport qualité/prix imbattable et un esprit participatif. Chaque semaine, de nouveaux résidents s'installent et découvrent également tout l'intérêt de venir à Charlieu, un des cent plus beaux détours de France, une petite ville-centre qui offre dans un cadre magnifique tous les services d'une grande ville, la convivialité en plus.

Comme l'affirment Arlette et Guy, parmi les premiers arrivés: «Même si le déménagement a constitué un gros changement pour nous, nous avons



*rapidement pris nos marques. Nous avons retrouvé le sommeil, des nuits agréables, dans un appartement très bien conçu et très confortable, que nous avons pu aménager et décorer à notre manière. Nous apprécions d'être entourés, de rencontrer de nouvelles personnes, de vivre dans ce cadre magnifique. C'est réellement beau! Le personnel est vraiment disponible. Aucun regret, que du bon!»*

**N'hésitez pas à vous renseigner, visiter et réserver votre appartement au Clos Saint-Gildas : [leclossaintgildas.fr](mailto:leclossaintgildas.fr) [contact@leclossaintgildas.fr](mailto:contact@leclossaintgildas.fr) 06 48 67 68 44**

## UNION DES MUTUELLES DE FRANCE LOIRE

### Le projet du nouveau centre de santé dentaire de Savigneux prend forme

L'Union des Mutuelles de France Loire, la Mutuelle Loire Forez et la Mutuelle Verriers et Assimilés ont réceptionné mi-décembre le plateau destiné à accueillir le futur centre de santé dentaire.

Géré par les Mutuelles de France Loire, ce futur centre de santé dentaire remplacera celui actuellement situé 12 bis rue de Lyon, à Savigneux.

#### Un centre de santé dentaire complet

Le centre actuel est équipé de deux fauteuils et ne permet plus de répondre aux besoins de développement. C'est pourquoi les Mutuelles de France Loire se sont associées pour acheter un nouveau local de 370 m<sup>2</sup>, sous forme de plateau à aménager, permettant d'héberger au total sept salles de soins. Dans un premier temps, ce sont quatre cabinets dentaires d'omnipraticque qui seront ouverts. Au fur et à mesure des recrutements, une salle sera dédiée à la chirurgie-implantologie, ainsi qu'un cabinet d'orthodontie seront ouverts.

#### Rendre la santé dentaire accessible à tous

Au-delà de la création de nouvelles salles de soins, la spécificité de ce centre sera la création d'une vacation dédiée aux personnes en situation de handicap sévère. Pour le président de l'Union des Mutuelles de France Loire, Vincent Garcia, «si trouver un dentiste n'est déjà pas une chose facile dans la Loire, c'est une chose encore plus dif-



*ficile pour les patients en situation de handicap sévère. Le centre dentaire de Savigneux a depuis plusieurs années passé une convention avec le réseau de santé buccodentaire handicap Rhône-Alpes, pour faciliter l'accès aux soins à cette population.»* Le nouveau centre dentaire permettra un accueil adapté grâce à des équipements spécifiques et des professionnels de santé spécifiquement formés. «Nous avons l'ambition de devenir une référence dans le domaine de l'accueil de patients en situation de handicap. L'objectif est d'arriver à repousser le recours aux soins dentaires sous anesthésie générale nécessitant une organisation et une prise en charge beaucoup plus lourde pour les patients et leurs aidants.»

Rendez-vous dans le courant de l'été pour l'ouverture de notre nouveau centre de santé dentaire de Savigneux!

## MUTUELLE LOIRE FOREZ

### PRÉVENTION ET SOLIDARITÉ AU CŒUR DES VALEURS DE LA MUTUELLE LOIRE FOREZ SUCCÈS DE LA DERNIÈRE CAMPAGNE OCTOBRE ROSE



*Les carrés tricotés par nos adhérents ont été assemblés en couvertures, ici remises à l'antenne locale du Secours populaire.* En s'associant à la campagne nationale Octobre Rose, la Mutuelle Loire Forez a mobilisé de nombreux partenaires et personnes, qui ont relevé le défi que leur proposait la mutuelle : tricoter des carrés roses. Au total, ce sont 2 200 carrés tricotés qui ont été récoltés dans nos agences. Ces carrés de tricot, assemblés en couverture, ont été offerts à des associations locales : la Croix Rouge et le Secours populaire. Par ailleurs, la Mutuelle Loire Forez apporte un soutien à la recherche en remettant un chèque de 500 € à la Ligue contre le cancer.



## Le Centre de Soins Infirmiers de Bons-en-Chablais, en première ligne face au Covid-19

La pandémie a, dès mars 2020, eu un impact important sur le Centre de Soins Infirmiers (CSI) de Bons-en-Chablais. La rédaction de Bonne Santé Mutualiste a rencontré Aude Contat, infirmière coordinatrice et responsable du CSI.



*Toute l'équipe du CSI de Bons-en-Chablais a dû adapter son organisation pour faire face à la cinquième vague de Covid-19 qui a particulièrement touché la population locale.*

### Bonne Santé Mutualiste : Comment la pandémie de Covid a impacté le CSI de Bons-en-Chablais ?

**Aude Contat :** Dès mars 2020, l'impact du Covid-19 a été important. Nous avons totalement dû revoir notre activité, étant donné que les opérations se sont arrêtées : nous n'avions plus de soins post-opératoires mais nous nous sommes adaptées et avons commencé à faire des tests antigéniques et PCR. La deuxième vague a été importante, mais la cinquième nous a submergées.

### BSM : Justement, nous sommes en plein milieu de la cinquième vague. Comment le CSI fait front ?

**A. C. :** Dès novembre dernier, nous avons eu un afflux massif de demandes pour des tests, principalement de parents désespérés face aux multiples protocoles de l'Éducation Nationale. Le laboratoire de Bons-en-Chablais a été submergé. Pour répondre à l'explosion des demandes, nous avons démarré, en plus des tests durant nos tournées, des tests directement au Centre. Mais face à l'afflux, le Centre ne pouvait plus faire face. En effet, la logistique est vraiment compliquée car

à chaque cas positif que nous détectons, il faut tout désinfecter.

### BSM : Donc vous avez trouvé la solution d'ouvrir un centre de dépistage...

**A. C. :** Nous étions alors la deuxième commune du département la plus touchée, je me suis alors rapprochée de la mairie pour les alerter de la situation. Un conseil extraordinaire a été réuni et nous avons décidé d'ouvrir un centre de dépistage dans la salle des fêtes de la commune. La mairie a mis à disposition le matériel nécessaire, nous avons trouvé des bénévoles et je me suis chargée d'organiser les permanences du dépistage. Dans un même temps, toute l'équipe du CSI a continué ses missions auprès de nos patients. En janvier, nous avons fait 400 tests à la salle des fêtes. Au départ, nous faisons des tests antigéniques mais ils se sont avérés moins fiables, donc nous avons privilégié les tests PCR. Dans un premier temps, l'accès aux tests a été réservé aux enfants et aux familles.

### BSM : Ce qui a forcément eu un impact sur le CSI...

**A. C. :** Gérer les permanences et nos missions au sein du Centre représente une organisation importante. Certaines infirmières ont contracté le Covid au contact de leur proches, ce qui nous a obligé à remanier le planning et les tournées quotidiennement. Nous avons dû faire face à une pénurie de tests PCR et nous étions bien souvent les seules interlocutrices pour la population.

### BSM : Est-ce que malgré tout le moral est là ?

**A. C. :** Oui ! Nous sommes toutes solidaires au sein du CSI et l'entraide a été essentielle avec la mairie, le laboratoire, la pharmacie et les bénévoles. Sans eux, nous n'aurions pas pu faire tout cela ! Malgré tout, nous sommes en première ligne et c'est parfois très dur. Au CSI, nous sommes



*Aude Contat et les bénévoles font des permanences régulières de dépistage du COVID-19, à l'extérieur du Centre de Soins Infirmiers.*

neuf infirmières et une secrétaire. Cela fait deux ans de pandémie et à la longue, nous sommes toutes fatiguées. Nous sommes devenues des « gratteuses de nez en puissance » ! Notre rôle premier étant d'apporter des soins de qualité aux patients, de les aider au quotidien, c'est pour cela que nous sommes impatientes de retrouver une normalité dans notre activité.

**Retrouver nos infirmières sur Facebook :**  
[www.facebook.com/Centre-de-soins-infirmiers-Bons-en-Chablais-102834981926742/](https://www.facebook.com/Centre-de-soins-infirmiers-Bons-en-Chablais-102834981926742/)

### MUTUELLE DE FRANCE UNIE SECTION CENTRE

#### L'AGENCE MUTUELLE DE FRANCE UNIE D'AUXERRE A ROUVERT

Fermée depuis deux années, l'agence d'Auxerre de la Mutuelle de France Unie a rouvert depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

C'est désormais Vinciane Ribault, conseillère mutualiste pour les particuliers et les entreprises, qui vous accueille au sein de l'agence, située au cœur de la ville d'Auxerre. « C'est une agence plus moderne et plus visible dans laquelle je travaille maintenant. Nous avons rouvert en décembre 2021 après deux années de fermeture. Tous les adhérents, qu'ils soient en contrat particulier ou en contrat collectif, peuvent venir me voir pour faire le point sur leurs contrats ou s'ils ont la moindre question ! » précise Vinciane Ribault.

**Agence Mutuelle de France Unie d'Auxerre**  
 2 bis, rue Faillot / 89000 Auxerre

Tél. : 03 86 51 41 56

**Horaires : du lundi au vendredi**  
 de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

### UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

#### LE NOUVEAU PÔLE OPTIQUE ET AUDITION MUTUALISTE DE RUMILLY VIENT D'OUVRIRE !



Depuis la fin du mois de février, les activités optique et audition Écouter Voir de Rumilly sont réunies en un seul pôle.

Situé à quelques minutes de la gare, notre nouveau pôle de Rumilly réunit l'optique et l'audition, et crée ainsi plus de synergie entre ces deux activités complémentaires. Venez rencontrer nos équipes de professionnels de la vue et de l'audition dans des espaces plus aérés et propices à l'échange, repensés pour un meilleur accueil et une meilleure prise en charge des clients et patients. Si notre adresse change, nos numéros de téléphone et adresse e-mail sont inchangés.

**Rendez-vous désormais**  
 au 46, avenue Gantin, à Rumilly !

## Les centres d'audition de l'Union des mutuelles de France Mont-Blanc deviennent des "centres d'audioprothèse solidaires" !

Depuis le mois de janvier, les centres auditifs Écouter Voir de l'Union des mutuelles de France Mont-Blanc sont partenaires de l'association Audition Solidarité, qui permet aux plus démunis de pouvoir entendre de nouveau.

Ainsi, nos six centres audition Écouter Voir d'Annecy, d'Annemasse, de Rumilly, de Sallanches, de Thonon-les-Bains et de Meythet sont devenus des "centres d'audioprothèse solidaires", plaçant au centre de leurs préoccupations l'accès aux soins pour tous et la solidarité.

### Les rendez-vous solidaires

Avec ce partenariat, chacun de nos audioprothésistes s'est engagé à recevoir dans leur centre audition

cinq rendez-vous solidaires par an. Ces rendez-vous solidaires permettent aux personnes précaires (sans couverture sociale ou bénéficiant de l'aide médicale d'État) présentant un souci d'audition d'être prises en charge et appareillées gratuitement après une

consultation médicale obligatoire. Tout se fait via l'association Audition Solidarité, pour donner la possibilité à tous de mieux entendre.

### Le recyclage de vos anciens appareils auditifs

À travers ses créations sanitaires et sociales, l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc s'engage au quotidien dans la solidarité. Il était donc naturel que nos centres audition Écouter Voir participent à la collecte d'anciens appareils auditifs. Recyclés et réparés par l'association, ils sont ensuite envoyés dans le monde entier pour équiper ceux qui ne peuvent s'offrir une ouïe.



### L'ASSOCIATION AUDITION SOLIDARITÉ

- En 2007, trois amies refont le monde et jettent les bases de ce qui deviendra en 2008 l'association Audition Solidarité. À travers des missions humanitaires dans le monde entier, mais également en France, l'association entend redonner aux personnes sourdes et malentendantes la possibilité d'entendre. Pour contribuer au développement durable et faire partie de l'économie circulaire, les trois fondatrices créent un atelier de recyclage des prothèses auditives.
- Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de l'association : [www.auditionsolidarite.org](http://www.auditionsolidarite.org)

## La proximité d'un réseau de soins pour les adhérents !

### RÉSEAU DE SOINS : HAUTE-SAOVIE - AIN - RHÔNE

#### RÉSEAU OPTIQUE : ÉCOUTER VOIR OPTICIENS MUTUALISTES

|                                                                 |                |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annecy :</b> 1, avenue de Chambéry                           | 04 50 33 08 00 |
| <b>Annemasse :</b> 51, avenue de la Gare                        | 04 50 38 51 45 |
| <b>Cluses :</b> 2, avenue des Lacs, la Sardagne                 | 04 50 98 44 28 |
| <b>Meythet :</b> 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais     | 04 50 22 37 11 |
| <b>Rumilly :</b> 46, avenue Gantin                              | 04 50 64 57 21 |
| <b>Sallanches :</b> 95, rue du Mont Joly                        | 04 50 58 00 15 |
| <b>Thonon-les-Bains :</b> place Jules Mercier - Le Concorde     | 04 50 71 76 31 |
| <b>Ferney-Voltaire :</b> ZA Poterie - 122, chemin de la Poterie | 04 50 99 49 30 |

#### CENTRES DE SANTÉ

##### OPHTHALMOLOGIE

|                                                             |                |
|-------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Meythet :</b> 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 37 13 |
|-------------------------------------------------------------|----------------|

##### ORTHODONTIE

|                                                             |                |
|-------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annecy :</b> 3, route du Périmètre                       | 04 50 27 56 45 |
| <b>Annemasse :</b> 2, rue Alfred Bastin                     | 04 50 93 04 87 |
| <b>Meythet :</b> 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 37 11 |
| <b>Rumilly :</b> 13, place de la Manufacture                | 04 50 64 53 22 |

##### IMPLANTOLOGIE

|                                                             |                |
|-------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annemasse :</b> 2, rue Alfred Bastin                     | 04 50 93 04 87 |
| <b>Meythet :</b> 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 37 13 |
| <b>Thonon-les-Bains :</b> 8, avenue du Général de Gaulle    | 04 50 26 64 40 |

##### DENTAIRE

|                                                                      |                |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annecy :</b> 5-7, rue de la Gare                                  | 04 50 45 20 47 |
| <b>Annecy-le-Vieux :</b> 18, chemin des Cloches                      | 04 50 23 90 80 |
| <b>Annemasse :</b> 2, rue Alfred Bastin                              | 04 50 93 04 87 |
| <b>Faverges :</b> 45, rue Victor Hugo                                | 04 50 05 23 68 |
| <b>Meythet :</b> 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais          | 04 50 22 37 13 |
| <b>Rumilly :</b> 46, avenue Gantin                                   | 04 50 64 53 22 |
| <b>Sallanches :</b> 95, rue du Mont Joly                             | 04 50 47 93 94 |
| <b>Thonon-les-Bains :</b> Le Don Bosco - 8, av. du Général de Gaulle | 04 50 26 64 40 |
| <b>Lyon 6<sup>e</sup> :</b> 80, rue d'Inkermann                      | 04 72 35 02 13 |

#### ÉCOUTER VOIR AUDITION MUTUALISTE

|                                                             |                |
|-------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annecy :</b> 1, avenue de Chambéry                       | 04 50 33 08 09 |
| <b>Annemasse :</b> 51, avenue de la Gare                    | 04 50 38 99 00 |
| <b>Meythet :</b> 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 71 62 |
| <b>Rumilly :</b> 46, avenue Gantin                          | 04 50 64 52 23 |
| <b>Sallanches :</b> 31, rue du Mont-Joly                    | 04 50 58 44 60 |
| <b>Thonon-les-Bains :</b> 3, rue de l'Hôtel Dieu            | 04 50 26 76 11 |

#### CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

|                                                                |                |
|----------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Bons-en-Chablais :</b> 134, avenue du Jura - Immeuble Altéo | 04 50 36 16 68 |
|----------------------------------------------------------------|----------------|

#### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

|                                                             |                |
|-------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Meythet :</b> 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 94 79 |
| <b>Douvaine :</b> 1, rue du Champ de Place                  | 04 50 94 00 43 |

### RÉSEAU DE SOINS : LOIRE

#### CENTRES OPTIQUES

|                                                           |                |
|-----------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Feurs :</b> 2, rue Philibert Mottin                    | 04 77 26 30 78 |
| <b>Montbrison :</b> 36, boulevard Lachèze                 | 04 77 58 56 86 |
| <b>Rive de Gier :</b> 35, rue Jules Guesde                | 04 77 93 42 12 |
| <b>Roanne :</b> 14, rue Roger Salengro                    | 04 77 72 97 66 |
| <b>Saint-Étienne :</b> 1, place Waldeck Rousseau          | 04 77 41 11 70 |
| <b>Saint-Romain-Le-Puy :</b> 6, place de l'Hôtel de Ville | 04 77 96 23 01 |

#### CENTRES DENTAIRE

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| <b>Boën :</b> 44, rue de la Chaux          | 04 77 97 37 37 |
| <b>Mably :</b> rue Beaumarchais            | 04 77 70 46 46 |
| <b>Roanne :</b> 14, rue Roger Salengro     | 04 77 72 43 77 |
| <b>Saint-Étienne :</b> 70, rue des Acières | 04 77 93 53 50 |
| <b>Savignieux :</b> 12, bis rue de Lyon    | 04 77 58 73 03 |

#### CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE

|                                        |                |
|----------------------------------------|----------------|
| <b>Roanne :</b> 14, rue Roger Salengro | 04 77 72 01 31 |
|----------------------------------------|----------------|

### RÉSEAU DE SOINS : DRÔME - ARDÈCHE

#### CENTRES OPTIQUES

|                                                     |                |
|-----------------------------------------------------|----------------|
| <b>Annonay :</b> 15, place des Cordeliers           | 04 75 33 01 00 |
| <b>Aubenas :</b> 18, boulevard Pasteur              | 04 75 35 09 10 |
| <b>Le Teil :</b> 29, rue République                 | 04 75 49 09 35 |
| <b>Romans-sur-Isère :</b> 57, place Jean Jaurès     | 04 75 05 30 25 |
| <b>Tournon-sur-Rhône :</b> 18, avenue Maréchal Foch | 04 75 07 17 13 |
| <b>Valence :</b> 30, avenue Victor Hugo             | 04 75 41 28 98 |

#### CENTRES DENTAIRE

|                                                     |                |
|-----------------------------------------------------|----------------|
| <b>Pierrelatte :</b> 6, avenue de la Gare           | 04 75 01 61 80 |
| <b>Tournon-sur-Rhône :</b> 18, avenue Maréchal Foch | 04 75 06 19 05 |

#### CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

|                                                     |                |
|-----------------------------------------------------|----------------|
| <b>Cheyrolard :</b> 30, rue de la République        | 04 75 64 30 11 |
| <b>Le Teil :</b> 29, rue République                 | 04 75 00 19 10 |
| <b>Tournon-sur-Rhône :</b> 18, avenue Maréchal Foch | 04 75 06 19 05 |

#### CENTRES DE SANTÉ

|                                            |                |
|--------------------------------------------|----------------|
| <b>Romans-sur-Isère :</b> 3, rue du Puy    | 04 75 02 26 82 |
| <b>Romans-sur-Isère :</b> avenue du Maquis | 04 75 70 29 59 |

# France Nature Environnement Haute-Savoie

Comment agir pour préserver la nature et en quoi est-ce nécessaire ? Ce sont les questions auxquelles répond, par ses actions et ses prises de position, l'association France Nature Environnement Haute-Savoie.

**C**réée en 1974, l'association France Nature Environnement Haute-Savoie est en réalité une fédération au sein d'une fédération. En effet, elle regroupe au niveau départemental 50 associations dévolues à la protection de l'environnement, et fait partie de la fédération nationale France Nature Environnement.

## Défendre la nature et sensibiliser le public

Laurent Théophile, le directeur de France Nature Environnement Haute-Savoie, explique les objectifs de l'association : « Nos missions tiennent en quatre mots : connaître notre environnement par l'expertise naturaliste, sensibiliser par des anima-

tions à destination de tous les publics, mobiliser sur les thématiques environnementales et défendre la nature devant la justice lorsque cela est nécessaire. » L'association a par exemple lancé une campagne de science participative pour sensibiliser le public sur l'impact du changement climatique sur les zones humides d'altitude.

## Agir localement

Déterminés à agir sur les menaces environnementales auxquelles la nature est confrontée, les bénévoles et les salariés de France Nature Environnement Haute-Savoie travaillent auprès des scolaires mais également auprès des institutions à l'échelle locale et départementale. « La Haute-



Savoie est un environnement d'exception qui est un atout pour le département, mais ses milieux naturels sont très fragiles et il convient d'être à leur chevet. Mais on ne parle pas que du Mont-Blanc et de la mer de glace. À 100 mètres de chez nous, on a une "nature ordinaire" qu'il convient aussi de connaître et de préserver», abonde Laurent Théophile. Ainsi, pour préserver cette "nature ordinaire", l'association accompagne par exemple plus d'une centaine de communes du département à supprimer les pesticides dans leurs espaces verts ou à diminuer les nuisances lumineuses pour protéger la faune et la flore, très sensibles à la lumière.

 **En savoir +**  
[www.fne-aura.org/haute-savoie](http://www.fne-aura.org/haute-savoie)



## FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT HAUTE-SAVOIE ET ENTIS

Dans le cadre des dernières Rencontres Santé Mutualistes, qui se sont tenues le 8 octobre 2021 à Saint-Jorioz, la présidente de l'association Anne Lassman-Trappier a rappelé les conséquences de la crise du Covid-19 sur l'environnement. Des conséquences parfois positives (diminution des gaz à effet de serre, retour de la biodiversité) et parfois négatives (explosion du e-commerce, exode urbain). Elle a rappelé que l'on « ne peut pas être en bonne santé dans une planète qui ne l'est pas ».

# Les Éclaireuses et Éclaireurs de France

Démocratie, laïcité, solidarité, coéducation et écocitoyenneté sont les valeurs fondatrices du mouvement du scoutisme laïque « Éclaireuses et Éclaireurs de France ». Des valeurs que Mutuale soutient et fait vivre au quotidien.

**D**ans la région Centre, les groupes de Loches et de l'Orléanais agissent pour préserver l'environnement et construire un monde meilleur, sans distinction d'origine ou de croyances.

## Des scouts laïques

Le mouvement des Éclaireuses et Éclaireurs de France compte 30 000 adhérents dans toute la France. Fondée en 1911, l'association est basée sur le respect de ses cinq valeurs fondatrices : laïcité, coéducation, démocratie, solidarité et écocitoyenneté. À travers l'éducation populaire, la vie

dans la nature et de nombreuses actions en faveur de la solidarité et la protection de l'environnement, l'association entend « contribuer à construire un monde meilleur en formant des citoyens engagés conscients des problèmes de leur société et attachés à les résoudre ».

## La nature comme terrain d'éducation, de découverte et d'expérience

Ici, l'éducation se fait par les projets, l'action et le travail en équipe. De 6 à 19 ans, les jeunes scouts



s'engagent pour l'environnement en construisant notamment un patrimoine végétal. L'objectif ? Permettre à 120 jeunes de Loches (37) et de l'Orléanais (45) de comprendre le rôle de la forêt à travers les enjeux actuels du réchauffement climatique et agir pour la protéger. Lancé en 2021, le projet aboutira en 2027 à la création de plusieurs bois faisant place à la biodiversité végétale et animale.

 **En savoir +**  
[www.regioncentre.eedf.fr](http://www.regioncentre.eedf.fr)  
[www.facebook.com/eedfpuitsbertin](https://www.facebook.com/eedfpuitsbertin)



## LES ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE FRANCE ET MUTUALE

Lauréats de l'appel à projets du fonds de dotation de Mutuale, Mutuale Solidarité, les Éclaireuses et Éclaireurs de France de la région Centre ont pour projet de sensibiliser 120 jeunes au rôle de la forêt dans le réchauffement climatique à travers des actions concrètes. Ce projet d'éducation populaire et de construction d'un patrimoine végétal fait écho aux valeurs et aux actions que Mutuale défend au quotidien.



# Qui veut tuer la médecine du travail?

La médecine du travail, dont le rôle avait été défini par Ambroise Croizat en 1946, a été mise à mal par les réformes et plans successifs. Le travail est pourtant de plus en plus désigné comme la cause des problèmes de santé des Français, ce qui ne fait pas l'affaire des entreprises.



Ces dix dernières années, le nombre de médecins du travail a baissé de 30 %, passant en 2020 à 4 875 médecins du travail recensés en France pour 18 millions de salariés. Et le phénomène devrait s'aggraver encore puisque 75 % des médecins ont plus de 55 ans. Entre les départs à la retraite et ceux qui jettent l'éponge, il y aurait 300 départs en moyenne chaque année contre moins de 100 entrées dans le métier.

## Suppôt du patronat pour les uns, soutien des travailleurs pour les autres

«Le contexte n'incite pas les jeunes médecins à rejoindre cette profession» constate le Dr Grossetête, médecin du travail fraîchement retraité et membre de Souffrance et Travail. «Entre les ordonnances Macron et les lois travail, la médecine du travail est aujourd'hui conçue pour aider les entreprises dans leurs obligations d'employeurs. L'aide à la santé des salariés dans un cadre de droit tend à s'effacer.» En 1946, le médecin du travail a été imposé dans l'entreprise afin d'éviter toute altération de la santé du travailleur du fait de son travail. Mais sans pouvoir d'action directe sur les conditions de travail et son organisation, il est

souvent cantonné au rôle de conseil et d'orientation. «Il faut savoir que le Conseil de l'Ordre reçoit 300 plaintes par an contre des médecins du travail et dans 90 % des cas, ces plaintes sont déposées par les employeurs pour des écrits qualifiés de complices ou préjudiciable à l'entreprise.» De quoi refroidir les vocations.

## Quand l'organisation du travail rend malade

«Depuis la création de la médecine du travail, la profession est confrontée à la difficulté de construire la confiance (que va-t-il advenir de ce qui est dit ?), aux contraintes de planning, avec peu de temps par salarié.» Autant de problèmes que le Dr Grossetête ne rencontre pas dans le cadre des consultations Souffrance et Travail, où il peut mener de longs entretiens nécessaires pour identifier la source du mal-être. «Les salariés ruminent. Ils incriminent un collègue, un supérieur alors que derrière le conflit interpersonnel, c'est l'organisation du travail qui est défaillante.» Changements de direction, déménagements, nouveaux protocoles rendent le travail impossible. Des travailleurs avec 35 ans d'ancienneté se sen-

tent incompetents. Avec à la clef des atteintes à la santé qui peuvent être graves et invalidantes. Selon l'Institut de veille sanitaire, 3 salariés sur 10 seraient en souffrance psychologique et le nombre de burn-out aurait augmenté de 25 % depuis la pandémie.

Pendant ce temps, les entreprises nomment des «Chief happiness officer» et se font labelliser «Great place to work».

## Quand les conditions de travail tuent

Les entreprises ont tendance à s'auto-évaluer et ne sont pas très enclines à modifier leur process, sauf si la rentabilité est en jeu. Le Dr Annie Deveaux, qui a co-créé le dispositif Carcop et a été médecin du travail dans le secteur du textile, l'a constaté : les systèmes d'aspiration des poussières ont été mis en place pour qu'elles cessent de freiner les cadences. Les cancers du larynx sont apparus plus tard : «le problème, c'est que les maladies professionnelles se déclarent des années après les expositions, le plus souvent lorsque les travailleurs sont à la retraite et ne sont plus suivis par un médecin du travail».

Réussir à faire reconnaître une maladie professionnelle est quasiment un acte militant. Il n'y a toujours pas d'imprimé de déclaration dans le cabinet du médecin. Il faut mener une véritable enquête, retracer tout le parcours du salarié. «Dans le monde du travail, cela reste l'omerta. Tout est fait pour effacer les traces» Les dossiers sont complexes à monter. Il faut connaître la législation des maladies professionnelles, les expositions passées, pour établir le lien entre la maladie et l'activité professionnelle.

Certains liens sont bien connus maintenant : cancers bronchiques chez les plâtriers et dans le bâtiment, lymphomes chez les agriculteurs et viticulteurs. Mais quid des expositions des coiffeurs ? dans les ongleries ? On a souvent un temps de retard, à l'instar des cancers des infirmières qui ont longtemps manipulé sans protection adéquate des médicaments cytostatiques.

Mais il faut tenir bon : les déclarations de maladies professionnelles, des troubles musculo-squelettiques aux cancers, permettent d'améliorer les conditions de travail, de compléter le tableau des agents toxiques et de faire évoluer la législation.

## RÉFORME DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

### LES EMPLOYEURS JUGES ET PARTIES ?

Fin mars est censée entrer en vigueur la loi du 2 août 2021 dite de «santé au travail» De nombreux médecins du travail n'y voient aucune avancée et craignent même une régression pour la protection des salariés.

Premier regret : la réforme ne prévoit pas l'augmentation du nombre de médecins du travail, mais une délégation de leurs fonctions aux infirmiers. Le Dossier Médical Partagé pourra être consulté par le médecin du travail et inversement, le médecin traitant aura accès au Dossier Médical en santé au Travail. Ce découplage pose la question du secret médical. La réforme prévoit aussi la création d'un passeport prévention qui recensera les formations, certifications, habilitations pour chaque salarié et apprenti. Pour certains, il s'agit d'un transfert de responsabilité vers les salariés. Autre inquiétude : les visites de pré-reprises et de reprise avec le médecin du travail après une maladie ou un accident du travail pourront être précédées par un rendez-vous avec l'employeur : les syndicats y voient un risque de pression.

## LA SANTÉ AU TRAVAIL, CAUSE HISTORIQUE DES MUTUELLES

Les mutuelles du groupe Entis, la Samir, la MFU, la Fraternelle, la MGP, Santé Mut'Roanne, la MTH, la Mutuelle Loire Forez, la Mutuelle du verrier Saint-Gobain et Mutuale subventionnent l'Union Souffrance et Travail qui accompagne les salariés en burn out ou souffrant d'une maladie professionnelle à Lyon, Grenoble, Annecy, Valence, Roanne, Saint-Etienne, Montbrison, Blois, Orléans et Tour. En 2021, plus de 400 personnes ont été suivies.

[www.mutuellessouffranceettravail.org](http://www.mutuellessouffranceettravail.org)

## Profession: aide-soignant·e

Indispensables pour le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou de retour d'une hospitalisation, les aides-soignants comme Kelly ont pour objectif de préserver l'autonomie et les capacités des patients, aux côtés des infirmières ou encore des kinésithérapeutes.

« **N**otre rôle ne se résume pas au nursing, à la toilette ! » C'est pourtant ce à quoi on réduit souvent le métier d'aide-soignant(e). Une profession que Kelly Mutte a endossée, après un bac pro et deux années d'apprentissage à Meythet, au sein d'un des deux services de soins à domicile (SSIAD) que gère l'Union des mutuelles de France Mont-Blanc. Elle est restée. « J'adore le soin. On ne peut pas le faire sans passion. »

### Souvent la seule visite de la journée pour ses patients

Une cinquantaine de personnes attend le passage de Kelly ou de l'un des onze aides-soignants qui se relaient en semaine, en soirée et les week-ends auprès de ces patients âgés de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie et de personnes handicapées. Ils travaillent sous l'autorité d'une responsable, épaulée par deux infirmières, qui se déplacent, elles aussi, selon les cas.

Leur périmètre, défini par l'agence régionale de santé (ARS), couvre Meythet, Poisy, Metz-Tessy, Cran-Gevrier et Seynod. Le SSIAD compte en principe 66 places mais, faute de personnel, a dû réduire le nombre de personnes accompagnées à 50 : « notre SSIAD veille à ce que l'on ait assez de temps pour chaque patient, que l'on ne soit pas pressées. » Il faut dire que, pour la plupart des patients, c'est souvent la seule visite de la journée. Pas question d'expédier ça au pas de charge.

Chaque aide-soignant voit donc par tournée entre 4 et 7 personnes selon les soins à effectuer. Il y a des tournées le matin de 7 h 30 à midi, une tournée de 13 h à 16 h et une, en fin de journée, de 17 h à 20 h, notamment pour les personnes qui ont besoin d'aide pour le coucher.

### L'équipe du SSIAD de Meythet.



• **Etudes :** un diplôme d'État d'aide-soignant qui s'obtient en 1 an. L'admission en institut de formation s'effectue sur dossier et entretien. Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

• **Population :** on compte 360 000 aides-soignants en activité en France, essentiellement des femmes (93 %). La majorité exerce comme salariés. Plus de 70 % travaillent en clinique ou en hôpital ; les autres dans des centres de soins ou établissements destinés aux personnes âgées.

• **Recrutement :** les aides-soignants figurent dans le top 5 des métiers les plus recherchés. Ils représentent 3 % des postes vacants en centre hospitalier et 13 % en Ehpad. 89 % des diplômés trouvent un premier travail en moins de trois mois.

• **Salaire :** Le salaire moyen d'un aide-soignant est d'environ 1 760 € (en incluant la revalorisation des salaires votée en 2020) en début de carrière et 1 838 € net en moyenne après 5 ans d'exercice.

• **SSIAD :** Les SSIAD, services de soins à domicile, interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées ou en situation de handicap. Ces interventions se font sur prescriptions médicales et sont prises en charge à 100 %.

### Un rôle d'accompagnement

« Nous intervenons à plusieurs titres, au-delà de la toilette, qui reste un soin important, à la fois pour l'hygiène et la dignité des personnes. » Kelly donne les médicaments préparés dans les piluliers par les infirmières et s'assure de la bonne prise des traitements. Elle a aussi un rôle de prévention : elle repère la dénutrition, elle prévient les risques de chute en enlevant les obstacles, tel un tapis mal placé, elle s'assure que les personnes vont bien moralement. « Il y a toujours du relationnel. Au moment de la toilette, on discute. Cela joue sur leur psychisme, sur leur volonté de rester en forme. On les encourage, on les aide à rester autonomes dans les gestes de la vie quotidienne. »

Dans le travail des aides-soignants, ces temps d'échange font partie du soin, pour maintenir les capacités cognitives, pour aider à la récupération après un AVC. « Nous accompagnons certaines personnes jusqu'à la fin de leur vie ou jusqu'à l'admission en EHPAD ou en foyer-logement. On en suit quelques-unes depuis presque 20 ans. D'autres pendant seulement 2 ou 3 mois le temps qu'elles se rétablissent : on les croise ensuite dans la rue. »

### Une dynamique d'équipe

Chaque SSIAD fonctionne à sa façon. Ici, l'équipe se retrouve trois fois par semaine, au bureau, pour la « relève », un temps d'échange où chacun évoque

les évolutions observées, les problèmes rencontrés. Les besoins des personnes sont réévalués tous les 6 mois, plus tôt si besoin. « On réfléchit aussi à améliorer notre pratique. On travaille sur des axes : prévention des chutes, alimentation, bientraitance, manutention, troubles cognitifs. En cas d'Alzheimer par exemple, on accompagne les familles et on aide les aidants à comprendre la maladie, à réagir, à aborder un parent qui ne les reconnaît plus. »

Le 2<sup>e</sup> SSIAD géré par l'Union de mutuelles de France Mont-Blanc travaille lui aussi sur des axes d'amélioration : chaque structure se transmet le fruit de ses ateliers, réalise des visioconférences. Si une aide-soignante a suivi une formation, elle en fait bénéficier les autres. « Les techniques évoluent, et on s'adapte ! » Tout cela traduit un amour de leur travail qui n'échappe pas aux patients et à leur famille. Il y a de la reconnaissance. Les aides-soignants font partie du quotidien. Des relations de confiance se sont tissées. Kelly évoque cette dame dont le mari est décédé et qui continue à passer les voir au bureau pour prendre de leurs nouvelles...

### FORMER ET DONNER ENVIE DE FAIRE CE MÉTIER

« On est aussi formateurs : on a actuellement deux apprenties sur Meythet et une au sein de l'unité de Douvaine pour une durée de deux ans. Grâce au Covid et aux actions pour faire connaître notre métier, nous avons eu plus de demandes. Nous avons également des stagiaires qui viennent pendant 4 à 6 semaines. Il s'agit parfois de reconversions ou de personnes qui travaillent en établissement et qui veulent être diplômées. » Les EHPAD peuvent en effet recruter en renfort du personnel non diplômé, tandis que, pour intervenir en SSIAD, compte tenu de la responsabilité au domicile, il faut avoir soit le diplôme d'aide-soignant, soit le diplôme d'aide médico-psychologique. L'équipe du SSIAD intervient au CHU d'Annecy et dans les écoles d'aides-soignantes pour faire connaître leur métier, pour qu'il attire davantage les jeunes !



# Lutter contre les dérives sectaires

En décembre 2021, une dizaine d'associations dont la Ligue des droits de l'homme alertait le gouvernement sur le financement de Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) qui n'était pas évoqué dans la loi de finances 2022. Un problème de taille lorsqu'on sait que les signalements auprès de cette instance ont augmenté de plus de 40 %. L'occasion de revenir sur ce dispositif qu'il faut défendre.

**M**algré l'annonce de Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, de multiplier par dix les moyens de la Miviludes, élevant le montant de la subvention à un million d'euros, ce budget n'apparaît pas dans la loi de finances 2022, ce qui inquiète les associations. Créée en 2002, la Miviludes a depuis vingt ans pour mission d'analyser les dérives sectaires, de sensibiliser le public aux risques et de coordonner les actions des pouvoirs publics.

## Dans le viseur des gouvernements depuis plusieurs années

En son temps, la directrice de cabinet du président Nicolas Sarkozy, Emmanuelle Mignon, avait affirmé qu'en France, «les sectes sont un non-problème», et que «la Miviludes, à part publier des rapports annuels [...] ne fait rien». Une chose est sûre, la Miviludes n'a pas été dotée comme elle aurait dû l'être en termes de moyens : de 134 000 euros de crédits en 2010, son budget est passé en 2017 à 93 000 euros... On est loin du

million promis par Marlène Schiappa. Les attentats de 2015, et le focus fait sur la lutte contre la radicalisation islamique sont passés par là. Résultat, la Miviludes est peu à peu tombée aux oubliettes.

## Depuis 2020, rattachée au ministère de l'Intérieur

Alors que la Miviludes dépendait depuis sa création du Premier ministre, en 2020, elle est passée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Placée sous la responsabilité du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, elle a perdu son comité exécutif composé de représentants des différents ministères, qui permettait à la mission d'intervenir dans de nombreux domaines.



En savoir +  
[www.derives-sectes.gouv.fr](http://www.derives-sectes.gouv.fr)



## Un outil unique qu'il faut défendre

Pourtant, on estime qu'en France aujourd'hui, plus de 500 000 personnes sont adeptes de mouvements sectaires et entre 60 000 et 80 000 enfants sont élevés dans un contexte sectaire.

La Miviludes enregistre d'ailleurs depuis 2018 une hausse de 40 % de signalements, notant une forte influence de la crise sanitaire, qui a radicalisé la mouvance sectaire.

Pour les associations, «l'extension et la diversification constatées des phénomènes sectaires méritent un effort public significatif, des moyens identifiés accrus, tant en nombre de fonctionnaires affectés à plein temps sur ses missions, qu'en budget de fonctionnement pour permettre un travail efficace de terrain en lien avec tous les acteurs concernés et à l'écoute des victimes».



## ENTRETIEN AVEC GRÉGOIRE PERRA, LANCEUR D'ALERTE

**Grégoire Perra est sorti il y a 10 ans de anthroposophie, une doctrine issue de Rudolf Steiner, un théoricien dont les préceptes sont la base d'un projet global de société, à la marge des lois. Il nous explique pourquoi il faut interdire l'anthroposophie, considérée comme une dérive sectaire par la Miviludes.**

**Bonne Santé Mutualiste : Pendant 30 ans, vous avez été anthroposophe. Qu'est-ce que l'anthroposophe et comment en êtes-vous sorti ?**

Grégoire Perra : Je suis arrivé dans une école Steiner-Waldorf à l'âge de 9 ans et j'en suis sorti à 39 ans. J'ai aussi été professeur dans ce type d'école. C'est ainsi que je suis devenu anthroposophe. L'anthroposophie s'appuie sur les écrits délirants de Rudolf Steiner et cette doctrine s'applique à toute la vie des individus. Elle a un programme social et politique, un art, une pédagogie avec les écoles Steiner-Waldorf, une médecine, des cosmétiques, une architecture, une manière de cultiver la terre, avec la biodynamie. Elle s'immisce jusque dans l'intimité de la

pensée ou de la sexualité des individus. J'en suis sorti grâce à la philosophie. J'ai douté, je voulais comprendre les fondements de ce que l'on m'avait appris. Cela a été un processus très long.

**BSM : Aujourd'hui, vous êtes devenu un lanceur d'alerte...**

G. P. : Oui. J'ai d'abord pris contact avec l'Unadfi, qui aide et accompagne les victimes de pratiques abusives par des organisations sectaires. Pour eux, j'ai témoigné. J'ai le devoir d'informer. Comme beaucoup de personnes qui sortent d'une secte, j'ai eu besoin de dénoncer, de clarifier. Mais on n'a pas eu de protection de la part de l'État. Miviludes n'a pas les moyens suffisants pour intervenir et faire des contrôles chaque fois qu'il le faudrait !

**BSM : En quoi l'anthroposophie est une secte, selon vous ?**

G. P. : C'est une modification psychique et sociale de l'individu. Rien qu'en termes de santé, c'est délirant. Les médecins anthroposophes prétendent pouvoir soigner le cancer avec du gui, et la syphilis avec du mercure ! C'est une véritable emprise qui commence dès la petite enfance et qui est dangereuse. En 2011, j'avais utilisé le terme de "secte douce". Cette "douceur" qualifie leurs méthodes d'approche, non leurs actes, qui peuvent relever de la violence et s'avérer dangereux. C'est insidieux, ils utilisent les préoccupations actuelles, ces envies de modes de vie alternatifs, pour séduire. En ce moment, ils sont vent debout contre le vaccin, ils sont nombreux dans les manifestations. C'est extrêmement délétère !



# Sida, l'épidémie oubliée



Il y a 40 ans, le monde découvrait le VIH, nommé Sida pour "syndrome d'immunodéficience acquise". Aujourd'hui, le Sida ne se guérit toujours pas et le contexte actuel de crise sanitaire laisse craindre une recrudescence de l'épidémie.

**M**oins de dépistages, des personnes diagnostiquées à un stade avancé... l'épidémie de Covid-19 a occulté la nécessaire prévention contre le VIH. Or, pour le docteur Fanny Moumouni, du CeGIDD de Moulins, «la lutte contre le VIH / Sida ne peut pas attendre!».

## La pandémie, un impact important

Les différentes vagues de la pandémie de Covid-19 ont mis sous tension notre système de santé.

L'accès aux soins et aux dépistages s'en est trouvé réduit pour les personnes atteintes de maladies chroniques. Par peur, certains ont arrêté momentanément leurs traitements, quand d'autres n'ont pas eu la possibilité de les continuer durant un temps, laissant de fait la maladie s'aggraver dans un contexte où les malades, si leur charge virale n'est pas stable, peuvent être plus fragiles face au Covid-19. Pour le docteur Fanny Moumouni, «le Covid tend à éclipser l'endémie du

VIH. En 2020, les services dédiés ont été détournés pour le Covid. Cela a perturbé le dépistage du VIH et a entraîné une chute des diagnostics». En effet, en 2020, on note une baisse de 14 % des tests réalisés par rapport à 2019. Parmi les personnes diagnostiquées, 30 % l'ont été à un stade avancé de la maladie\*.

## Le dépistage: une nécessité

L'arrivée de traitements antirétroviraux dans le cadre d'une prise en charge personnalisée a permis aux personnes séropositives de vivre en bonne santé, avec une espérance de vie restaurée, sans craindre de développer le Sida et sans risque de transmettre le virus. Malgré tout, on ne guérit pas du VIH. Le dépistage étant le seul moyen de savoir si on est infecté et donc de bénéficier le plus tôt possible d'un traitement, il est donc important de se faire dépister le plus tôt – et le plus régulièrement – possible, pour un bénéfice à la fois individuel et collectif. «Le dépistage est la clé de voûte de la lutte contre le VIH et le Sida. Aujourd'hui en France, 150 000 personnes vivent avec le VIH et 45 000 personnes ignorent encore leur statut sérologique», ajoute le Dr Moumouni. Quant à la prévention, l'arrivée de la PrEP, un traitement préventif pour se protéger du VIH, et du TPE (traitement post exposition) ont permis de réduire les contaminations.

\*Chiffres Santé Publique France

# Reports de soins : une bombe à retardement

La pandémie de Covid-19 a, dès la diffusion du virus en France en mars 2020, eu une influence sur les soins, notamment des malades chroniques, des malades du cancer et des personnes en attente de diagnostic. Ces reports de soins et d'opérations constituent, pour les soignants, une véritable bombe à retardement.

**P**our ne pas surcharger le système de soins déjà en peine ou pour ne pas être contaminés par le Covid-19, de nombreux patients atteints de maladie chronique (une personne sur cinq selon une étude néerlandaise) ont interrompu leur traitement.

Pour laisser la place et les médicaments aux malades graves du Covid-19, de nombreuses opérations ont été reportées. Les effets de ces reports ont été étudiés dès la fin du premier confinement. Et ils ne sont pas sans conséquences.

## Des retards de dépistage et des opérations annulées...

L'Institut national du cancer a enregistré en 2020 une baisse conséquente des dépistages des cancers du sein, du colon ou encore de la prostate. Idem pour les dépistages du VIH ou d'autres IST. Le risque étant de s'exposer à un diagnostic tardif et donc à une aggravation de la maladie.

Parallèlement, les chirurgiens estiment qu'un million d'interventions "non urgentes" ont été déprogrammées, mettant en lumière le manque de moyens matériel et humain de l'hôpital public. En novembre 2021, l'ARS d'Auvergne-Rhône-Alpes a demandé à tous les hôpitaux du territoire d'activer leur plan blanc, un dispositif d'urgence qui permet de définir leur fonctionnement en situation de crise.

## ... aux conséquences graves

Un arrêt brutal des traitements ou une attente prolongée de diagnostic sont délétères pour la santé des patients. En septembre 2020, l'Institut Gustave-Roussy a rendu publique une étude

portant sur les personnes atteintes du cancer. À cause des reports de soins et de diagnostics, l'institut estime que la première vague de Covid engendrera d'ici 5 ans une surmortalité de 2 à 5 %. Aux risques d'aggravation des maladies s'ajoutent les risques psychologiques, à cause notamment de la peur et de la solitude, qui peuvent avoir un réel impact sur la santé physique. Pour le président de Mutuelle Pierre Zillber, «on a un hôpital qui ne correspond pas à l'état de santé de la population. Qui dit report de soins pour des raisons de fonctionnement dit dégradation de l'état de santé des patients, avec des soins et des thérapeutiques supplémentaires pour pallier l'aggravation. C'est le serpent qui se mord la queue!».



# Et si les microbes étaient nos meilleurs alliés ?



Invisibles à l'œil nu, les microbes et autres virus et bactéries ne nous veulent pas forcément du mal. Si effrayants soient-ils étant donné le contexte actuel, ils sont au contraire nécessaires à notre organisme et à notre environnement.

La pandémie de Covid-19 a jeté l'opprobre sur le monde microbien, nous faisant oublier que

nous vivons au contact des bactéries, des champignons, des microbes et des virus en permanence. Pour l'éco-infirmier Philippe Perrin, « il faut reconsidérer notre relation aux microbes car, avec la pandémie, nous avons une attitude excessive à leur sujet ».

## Dans notre corps, des milliards de bactéries

Notre corps comporte des milliards de bactéries et de microbes : ce sont les microbiotes, présents dans l'intestin, sur la peau, dans la bouche ou en-

core dans le vagin. Ces micro-organismes sont indispensables à notre bien-être et à notre survie. Ils jouent un rôle dans notre digestion, nous protègent des virus et bactéries extérieurs, participent à la production de vitamines, protègent notre système immunitaire. Nous vivons en symbiose avec eux.

## Quand un déséquilibre s'installe

Dans notre corps et dans notre environnement, ces virus et bactéries forment un équilibre, mais pour le biologiste Marc-André Selosse, « quand la biodiversité microbienne s'effondre, cela touche directement à notre santé ». Philippe Perrin ajoute : « Aujourd'hui, la pandémie nous fait tout désinfecter. C'est trop ! On crée du déséquilibre et des phénomènes d'irritation des voies respiratoires ou de la peau lorsqu'on désinfecte trop. On crée aussi des résistances, en tuant les bons microbes, ceux qui nous protègent, et en renforçant ceux qui peuvent être dangereux pour notre santé. » Le mot d'ordre, pour retrouver cette symbiose, est finalement de prendre conscience que les microbes sont indispensables à toute forme de vie.



En savoir +  
[www.sera.asso.fr](http://www.sera.asso.fr)

# Cryptomonnaies : l'impact bien réel des monnaies virtuelles

Il existe aujourd'hui plusieurs milliers de cryptomonnaies différentes. Ces monnaies virtuelles, qui n'ont aucune forme physique et s'échangent de pair à pair sur Internet, ont été initialement créées pour s'émanciper du système bancaire. Mais il s'avère que leur succès a plus d'impact réel que leur virtualité ne le laissait soupçonner, notamment sur l'environnement.

En 2008, face à la crise mondiale des subprimes, un homme qui se fait appeler Satoshi Nakamoto jette les bases de la première et plus célèbre monnaie virtuelle : le Bitcoin. Issu de réflexions libertaires et de la défiance envers le système financier traditionnel, le Bitcoin se veut une monnaie libre, échappant à tout contrôle, totalement sécurisée et fiable. Mais voilà, si libres soient-elles, les "crypto", ça pollue.

## Le minage : une consommation énergétique faramineuse

Pour le journaliste Justin Carrette, « la célèbre cryptomonnaie [le Bitcoin, NDLR] repose sur le travail de quantités extravagantes d'ordinateurs, regroupés parfois en mégafermes de minage ». Il estime que ce minage, soit la création, la validation et la sécurisation des cryptomonnaies et de leurs transactions, atteindra en 2024 130 millions de tonnes de carbone, et une consommation énergétique bien supérieure à un pays comme l'Italie. À travers le monde, ce sont plus d'un million d'ordi-



nateurs "mineurs" qui consomment l'équivalent en une année de treize réacteurs nucléaires. Or, 60 % des activités de minage ont lieu en Chine, qui dépend encore largement du charbon et du pétrole.

## Des déchets par milliers

Les cryptomonnaies ne sont pas uniquement consommatrices d'électricité : une récente étude\* estime que deux transactions de Bitcoin reviendraient à jeter une tablette tactile à la poubelle. La cause ? Les puces électroniques utilisées pour le minage, qui ont une durée de vie de 1,3 année. En un an, le Bitcoin génère ainsi plus de 30 000 tonnes de déchets électroniques.

## Des "crypto" en faveur du développement durable

L'ONU estime malgré tout que les cryptomonnaies peuvent « jouer un rôle important dans le dévelop-

pement durable et en fait améliorer notre gestion de l'environnement » par la transparence et la fiabilité de ces monnaies virtuelles, peu perméables aux fraudes et falsifications.

En outre, il existe de nombreuses "crypto" dont le dessin est en faveur du développement durable. C'est le cas de Solar Coin, qui finance des projets de transition énergétique, PlastikBank, qui incite au recyclage des plastiques ou encore Peercoin qui vise à réduire l'impact énergétique des cryptomonnaies.

Malgré les bonnes intentions, les "crypto" polluent. Mais outre l'aspect environnemental, les cryptomonnaies ont également un impact croissant sur le fonctionnement de nos sociétés. Impact qui fera l'objet d'un nouvel article dans le prochain Bonne Santé Mutualiste.

\* étude parue en septembre 2021 dans la revue Resources, Conservation and Recycling



# TCA: il faut les prendre au sérieux

Que sont les TCA ? Ce sont des **troubles du comportement alimentaire** (ou des conduites) . En France, près de 600 000 jeunes entre 15 et 24 ans souffrent de TCA, mais la moitié n'est pas soignée. D'où viennent ces troubles et comment les prendre en charge ?

**A**norexie, boulimie, orthorexie, hyperphagie... Quand la nourriture devient une obsession, il faut le prendre au sérieux. Car, quand ces TCA s'installent, le chemin est long pour en sortir. Maladies multifactorielles qui passent souvent inaperçues, les TCA ont non seulement un impact sur la santé physique, sur la santé psychique, mais également sur le bien-être social de la personne qui en souffre.

## Identifier les troubles...

Cela peut commencer par la suppression d'un aliment, par un régime un peu strict, et peut rapidement dériver vers des troubles plus graves qui s'installent inexorablement : se faire vomir, s'inquiéter d'avoir perdu le contrôle de son alimentation, perdre ou prendre beaucoup de poids en peu de temps, souffrir de dysmorphophobie (troubles de la perception de son image), se sentir dominé par la nourriture. Les causes sont multiples et souvent interdépendantes, les axes alimentaire et émotionnel restant les principaux facteurs de ces TCA.

## ... et les soigner

L'enjeu des TCA, c'est de les déceler avant qu'ils ne soient installés, soit avant que le poids et les conditions de vie ne s'en trouvent affectés. L'important, c'est de ne pas être seul face à ces troubles. Pour le médecin nutritionniste Jean-Michel Lecerf, « *le problème, c'est que les personnes ne se trouvent pas malades. La difficulté, c'est de reconnaître le trouble, de savoir demander*



*de l'aide parce que si la maladie s'installe, la personne ne peut plus vivre normalement.* » Demander de l'aide auprès de son médecin n'est pas une faiblesse. En règle générale, une double prise en charge, médicale et psychiatrique, est nécessaire.

## Des troubles sociétaux

Les premières victimes des TCA sont les jeunes femmes (plus de 80 %). Une des causes de cette surreprésentation, ce sont les injonctions socié-

tales et la "diet culture". Pour le groupe Femmes prévoyantes socialistes, « *dans notre société où toute femme est fortement incitée à être constamment au régime, difficile parfois de tracer la ligne entre ce qui est un trouble psychique individuel et une simple observance des usages sociaux* ».

L'idéal occidental de l'extrême minceur auquel les femmes sont obligées de se conformer sous peine d'être discriminées est donc un des facteurs des TCA.

## QUE FAIRE QUAND UN PROCHE A DES TCA ?

**Aider un proche atteint de TCA, c'est le soutenir pour qu'il s'en sorte. Alors que les TCA ont tendance à isoler la personne qui en est victime, le simple fait d'être présent est déjà un réconfort.**

- **Écouter et ne pas juger :** écouter sans juger, en évitant toute remarque sur l'alimentation et le physique est nécessaire à la guérison. Il est important de valoriser la personne dans ses combats.
- **L'encourager à demander de l'aide :** un suivi médical et psychiatrique est indispensable pour guérir des TCA. Il faut donc encourager la personne à consulter, sans pression. Si la personne est en situation d'urgence, il ne faut pas hésiter soi-même à en parler à un professionnel.
- **L'aider dans son quotidien :** être présent et en soutien, c'est aussi l'aider sur des tâches quotidiennes. Les TCA peuvent être handicapants et énergivores, l'aider lui permettra de souffler.
- **Lui proposer des sorties :** contre l'isolement, passer du temps ensemble est salutaire, si l'activité choisie ne provoque pas d'angoisse liée à la nourriture.

## Le Monde invisible du vivant

Pascale Cossart et Fabrice Hyber

Éditions Odile Jacob / 2021 / 23,90 €

Ce livre nous propose de plonger dans le monde de l'infiniment petit à la découverte des micro-organismes qui composent notre environnement et même notre corps. De manière ludique, la scientifique Pascale Cossart nous les présente et nous explique à quel point ils sont indispensables à la vie sur terre.



## Aux origines du Bitcoin

Série de six documentaires diffusés sur Arte et disponibles sur [www.arte.tv](http://www.arte.tv)

Réalisateur : Rémi Forte / 2021

Cette série documentaire, qui mêle animations et interviews, explore les origines de la plus célèbre des cryptomonnaies, le Bitcoin. En pleine crise des subprimes, le mystérieux Satoshi Nakamoto publie le code du Bitcoin. Rémi Forte et les personnes interviewées décryptent également l'idéologie derrière la cryptomonnaie.



## Une vie en anthroposophie, la face cachée des écoles Steiner-Waldorf

Grégoire Perra et Élisabeth Feytit

Éditions La Route de la Soie / 2020 / 17 €

Pour les parents en recherche de pédagogie alternative pour leurs enfants, les écoles Steiner-Waldorf peuvent paraître idéales.

C'est occulter les origines de cette pédagogie, l'anthroposophie, et ses dérives sectaires. Grégoire Perra alerte dans ce livre sur les dangers de l'anthroposophie et des écoles Steiner-Waldorf.





# Avec les Offres Habitation

## Vous assurez, vraiment !

2 mois  
offerts\*  
du 01/03 au 29/04

Nos +  
Mutuelle

- + Assistance 24 h/24, 7 j/7
- + Franchise personnalisable
- + Remboursement de votre mobilier en valeur à neuf pendant 5 ans

\* Voir condition en agence



Réalisez votre devis en agence

## JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°97

### GAGNEZ UNE SMARTBOX BIEN-ÊTRE EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner une smartbox bien-être !

1) Que veut dire l'acronyme SSIAD ?

- ☐ Service de soins infirmiers à domicile
- ☐ Service de secours inter départemental
- ☐ Sécurité sociale intérieure auto déterminée

2) Où peut-on désormais trouver des cabines de télémedecine ?

- ☐ Dans les établissements scolaires
- ☐ Dans les bars et cafés
- ☐ Dans les supermarchés

3) En quelle année a été créée Miviludes ?

- ☐ 2002
- ☐ 2012
- ☐ 2022

4) Qu'est-ce que le "minage" ?

- ☐ Une technique de manipulation mentale
- ☐ L'extraction du charbon dans les mines
- ☐ Une manière de générer et de sécuriser les cryptomonnaies

5) Combien de personnes en France ignorent qu'elles ont le VIH ?

- ☐ 35 000
- ☐ 45 000
- ☐ 55 000

Pour participer, retournez le coupon avant le 31 mai 2022 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles, 39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : \_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_